

Le Gavre

Bulletin municipal semestriel N°8

Janvier 2021



MEILLEURE

ANNÉE !

2021

VOS RENDEZ-VOUS

06 - Tournoi Badminton
par les Cerfs Volants

27 - Tournois
par Le Gâvre Tennis de Table

FÉVRIER

01 - Jeux inter-Clubs
par le Club de la Forêt

13 - Bal des Célibataires
par l'Amicale des Anciens Pompiers

17 - Loto
par le Club de la Forêt

28 - Concours en doublette
par Le Gâvre Pétanque

MARS

05 - Courses Trot et Obstacles
par la Société des Courses

10 - Gala de Zumba
par Ça Danse

11&18 - Concours en doublette
par le Gâvre Pétanque

18 - Courses Trot et Obstacles
par la Société des Courses

AVRIL

01&02 - Fête du Muguet
par le Comité des Fêtes

09 - Courses Trot et Obstacles
par la Société des Courses

30 - Après-midi dansant
par le C.C.A.S.

MAI

13 - Tournoi de Badminton
par Les Cerfs Volants

19 - Fête de la Musique
par A l'asso du Bois

JUIN

14 - Concours ouvert à tous
en doublette
par Le Gâvre Pétanque

18 - Fête de la Forêt
par l'asso Fête de la Forêt

JUILLET

Ces événements sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Chères Gâvraises, chers Gâvrais,

Pour 2021, en dehors de toute considération et projets municipaux sur lesquels nous travaillons selon la feuille de route élaborée en mars dernier, je vous souhaite ces tous prochains mois de retrouver rapidement le sens de la vie, avec des visages de femmes, d'hommes et d'enfants riant à gorge déployée.

Se rencontrer, s'embrasser, sortir entre amis, boire un verre en terrasse, manger en famille, faire du sport, marcher, pédaler en tout lieu, avec un virus maîtrisé, telle est la quête.

Les solutions temporaires pour « visualiser » les proches, ou des collègues de travail via un écran, nous ont permis de garder, pour nombre d'entre nous, un peu de lien, d'échanger, de donner des nouvelles, de ne pas arrêter totalement nos vies sociales et professionnelles.

Mais, **un écran est un filtre qui arrête toute particule fine...** en somme qui condamne l'essence même des relations. Le tout numérique, la baisse continue des embauches, sans autre proposition, n'est rien d'autre qu'un manque d'ambition pour notre république, en termes de santé publique, d'éducation, de maintien de la paix, de gestion de l'environnement, et j'en passe. Ne laissons pas gésir l'amer. Cet abandon de faire société se paie pourtant bien plus cher : méconnaissance, défiance, sectarisme, violence.

Un état n'est pas une entreprise. Les services publics doivent être re-dotés, dans tous les domaines et les Français, accompagnés.

Il faut investir dans l'humain, en nous donnant les moyens :

- d'avoir un professeur « pour de vrai » à l'école, à l'université, avec des effectifs convenables,
- d'avoir, chacun, accès aux soignants, en chair et en os, dans des délais acceptables,
- de simplifier nos circuits d'achat en appelant notre commerçant par son prénom,
- de se faire accueillir dans une préfecture, une mairie...

Vivre ensemble sur nos territoires est un cercle vertueux. Le territoire s'en ressentira à tous les niveaux, tant environnemental qu'économique, et bien sûr humain, sans pour autant avoir peur de s'ouvrir au monde, dont nous faisons partie.

Cette crise sans précédent nous fait du mal, nous marque physiquement pour certains, psychologiquement pour d'autres, et nous laisse recroquevillés sur notre foyer.

Ne désapprenons surtout pas à vivre ensemble.

Ce qu'il faut de courage pour construire, expliquer et mettre en œuvre un projet de société ambitieux, pour n'abandonner personne ! Les solutions se trouvent en



Pour visualiser la vidéo des vœux, rendez-vous sur www.legavre.fr.

nous. N'ayons pas peur d'en discuter. A notre échelle, mettons-le au service de notre collectif : Le Gâvre.

Je souhaite que toutes les figures, les visages du Gâvre reprennent leur place, le plus rapidement possible, en cette année 2021. Vous comprendrez donc mon choix de couverture et de carte de vœux, distribuée cette année à l'ensemble de la population avec ce bulletin municipal.

Vous l'aurez compris, ne nous voilons pas la face, mais ne tombons pas le masque tout de suite...

Je souhaite à chacun d'entre vous une belle année 2021 !

Et pour débuter cette année, nous vous proposons de partager notre traditionnelle cérémonie des vœux, en vidéo... (mais c'est un choix par défaut ; ce n'est pas un projet pour l'avenir !), menée par de jeunes journalistes gâvrais. Ils reviennent avec nous sur 2020, et se projettent sur 2021.

De très nombreux acteurs de la commune y sont présents. Bonne séance !

Bien chaleureusement,
Le Maire, Nicolas OUDAERT

Sommaire

Edito 3

Échos du conseil 4 Le Gâvre au quotidien 22

Projets en cours 9 Pays de Blain 27

Vie associative 13 Infos pratiques 30

Directeur de la publication : M. le Maire

Tirage : 950 exemplaires

Réalisation : Kalydéa

02 40 58 31 03 - accueil@kalydea.fr

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales



Couverture élaborée à partir de la carte de vœux de la commune réalisée par Blandine Jus, infographiste au Gâvre



Le conseil municipal se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois à 20h excepté en janvier et en août.

Conseil municipal du 3 septembre 2020

Projet d'achat de parcelles rue du Martrais

M. le Maire présente la zone et rappelle qu'un nouvel espace de cour a été créé à l'occasion de l'extension du Pôle Enfance, ainsi que 2 nouvelles entrées, l'une pour le périscolaire et l'autre pour le restaurant scolaire. Il précise aussi que le carrefour au niveau de l'ancienne entrée du centre périscolaire est dangereux.

L'objectif avec l'achat d'une des parcelles appartenant à la Congrégation est de créer des places de parking pour accéder quotidiennement au Pôle Enfance en toute sécurité sur un espace voué à se densifier dans les prochaines années, mais aussi de désengorger la rue de l'église.

Le terrain a une surface d'environ 640 m². Le nombre de place de parking qui pourront y être créées n'est pas encore arrêté.

L'estimation haute du montant global pour l'achat de la parcelle A et de la parcelle en « triangle » permettant d'accéder à la cour arrière du Pôle Enfance est de 60 000 € (frais d'acte notarié, d'urbanisme et de bornage compris). Le propriétaire du lot 1 est d'accord.

L'assemblée, après en avoir délibéré et l'unanimité, valide le projet tel que présenté, dit que la somme sera prévue au budget principal, section d'investissement et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout acte et document administratif y afférent. ■

Conseil municipal du 15 octobre 2020

4

Revitalisation du Centre Ville

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux territoires, le Département de Loire-Atlantique lance un appel à manifestation d'intérêt « cœur de bourg / cœur de ville » qui sera renouvelé tous les ans. Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux communes de moins de 15 000 habitants.

M. le Maire propose d'inscrire la commune du Gâvre dans cette démarche d'élaboration et de réalisation d'un projet global de requalification de son « cœur de ville ». La première étape de ce projet est la réalisation d'un plan-guide définissant une stratégie générale (le CAUE accompagne actuellement la commune pour préparer un cahier des charges qui permettra de sélectionner un bureau d'étude pour le réaliser).

Le plan-guide définira précisément les axes structurants à développer pour revitaliser le centre, un périmètre d'intervention, un plan d'action et un calendrier de mise en œuvre.

S'inscrire dans cet AMI permettra d'être accompagné par le Département, et présenter des demandes de subventions pour chaque axe développé.

L'assemblée, à l'unanimité, valide la candidature de la commune du Gâvre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Département de Loire-Atlantique « Cœur de bourg / cœur de Ville ».

Demande de subvention à la CAF pour le projet d'aménagement/accessibilité au Pôle Enfance

Après avoir présenté le plan de financement prévisionnel, M. le Maire explique qu'il s'agit d'aménager les abords du Pôle Enfance, pour le sécuriser car la situation actuelle n'est pas satisfaisante pour le déplacement et l'accès au Pôle. Ces aménagements permettront aux familles et aux enfants d'y accéder en toute sécurité, via le chemin des écoliers ou le parking rue du Martrais, d'aménager la cour extérieure avec différents équipements et du mobilier intérieur (en particulier pour permettre un accueil correct des familles dans le bâtiment).

Le conseil, à l'unanimité, valide le projet tel que présenté et autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention à la CAF de Loire-Atlantique pour un montant de : 36 960 € (aide directe) et 15 840 € (sous forme de prêt)

Demande de subvention DSIL « relance » 2020.

Dans le cadre de la crise économique liée au Covid-19, l'Etat a ouvert une nouvelle enveloppe DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) 2020.

M. le Maire propose de présenter le dossier de « **travaux de liaisons douces et de sécurité en entrée de ville** ».

En effet, la vitesse de circulation automobile est très rapide sur la portion d'entrée sud de la commune, en provenance de Blain. Le projet aura pour objectif d'une part de ralentir la vitesse par la mise en place, entre autres équipements, d'un giratoire avec plateau de ralentissement et d'autre part d'aménager une longue piste cyclable.

M. le Maire présente le plan de financement de ce projet comme suit.

Liaisons douces travaux	199 985.00 € HT
Maîtrise d'œuvre	6 600.00 € HT
Subvention DSIL RELANCE 50%	103 300.00 €

L'assemblée, à l'unanimité, valide le projet tel que présenté, autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention au titre de la DSIL – Relance 2020 à hauteur de 50% du projet, d'un montant de 103 300 €.

Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (travaux de rénovation du réseau d'assainissement)

M. le Maire rappelle que l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif du Gâvre finalisée en mai 2020 a établi une proposition de programme de travaux parmi lesquels figure en priorité n°1 la réhabilitation du secteur « en amont de la station » (remplacement du collecteur sur 400 ml).

Un passage caméra a mis en évidence plusieurs infiltrations, le réseau est en mauvais état. Sa rénovation permettrait selon le diagnostic d'économiser 77 m³ / jour en entrée sur la station et donc de pouvoir mieux calibrer la construction de la nouvelle en fonction de ce gain.

M. le Maire présente le plan de financement de ce projet comme suit.

dépenses	
travaux préliminaires	8 900 €
réhabilitation avec ouverture	175 000,00 €
réfections de voirie	62 000.00 €
maîtrise d'œuvre	3 000.00 €
TOTAL	248 900.00 €
Subvention AELB (60%)	149 340.00 €

L'assemblée, à l'unanimité, valide le projet tel que présenté, et autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour un montant de 149 340 €.

Finances : Décision modificative n°4 du budget principal

M. le Maire propose afin de procéder à l'achat d'ordinateurs pour 4 adjoints et finaliser l'opération « cellule de refroidissement » de prendre la décision modificative suivante :

2183-2002 = + 2500 € (achats ordinateurs adjoints)

2184-2023 = + 350 € (cellule de refroidissement restaurant scolaire)

2151-2018 = - 2 850 € (travaux cimetière)

A l'unanimité, le conseil valide la décision modificative n°4 du budget communal telle que présentée.

Finances : Proposition de nouveaux tarifs assainissement à compter du 1^{er} janvier 2021

Le montant de la redevance n'a pas augmenté depuis 2015. Dans le cadre de la reprise des réseaux et de la construction dans les toutes prochaines années d'une nouvelle station d'épuration, le bureau municipal propose, afin d'anticiper les charges de fonctionnement supplémentaires de ce nouvel équipement, d'augmenter de manière raisonnable la part communale de la redevance (avec un effet limité sur la facture totale des ménages).

M. le Maire présente 3 scénarii d'évolution :

Augmentation nette sur la facture globale (annuelle)	
augmentation de 0.20 € de la part variable communale au m ³	+ 15.40 €
augmentation de 0.10 € de la part variable communale au m ³	+ 7.70 €
augmentation de 0.15 € de la part variable communale au m ³	+ 11.55 €

L'assemblée, par 18 voix pour et 1 abstention (Cécile Richet), valide une augmentation de la part variable de la redevance de 0.15 € portant à 0.84 € par m³ le prix de la part variable communale et dit que ce prix est applicable à partir du 1^{er} janvier 2021.

(pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez vous référer à l'article sur l'assainissement dans ce bulletin)

Intercommunalité : Validation de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) à l'échelle du Pays de Blain

M. le Maire précise que l'ORT doit permettre de créer des conditions favorables au développement des centres-villes en déclin, et cela en mobilisant l'Etat et les partenaires autour de projets globaux et concertés. Une période de 5 ans minimum permet aux communes d'inventer leur avenir en déployant et en valorisant leurs atouts.

Forts des constats et enjeux soulevés sur le territoire, la Communauté de Communes de la Région de Blain et ses quatre communes membres ont souhaité s'engager dans cette démarche de manière conjointe et concertée. Cet engagement a été formalisé par un courrier adressé au Préfet de Loire-Atlantique en novembre 2019. Un travail de construction a été mené durant neuf mois, ayant pour objectif majeur, l'action renforcée sur les centralités des quatre communes et selon six axes d'intervention exposés ci-après :

- **LOGEMENT ET HABITAT** : « Développer une offre d'habitat diversifiée au sein des centralités, en misant sur la qualité de vie et en recentrant les développements pour un territoire des courtes distances »
- **COMMERCE, EQUIPEMENTS ET ACTIVITES** : « Favoriser l'offre commerciale dans les centralités et déployer une stratégie d'accueil économique et de maintien à une offre d'équipements répondant aux besoins des habitants du bassin de vie »
- **CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS** : « Valoriser les qualités du cadre de vie tout en requalifiant les espaces publics »
- **PATRIMOINE** : « Conforter l'identité du territoire en protégeant et mettant en valeur le patrimoine bâti »
- **MOBILITES** : « Améliorer l'accessibilité du territoire et favoriser les mobilités douces »
- **TRANSVERSALITÉ** : « Associer les habitants à la démarche et faire de la transition environnementale un fil conducteur »

La convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de la Communauté de Communes de la Région de Blain et de ses communes-membres est programmée sur une durée de 6 ans.



Sur ce rapport, il est proposé au Conseil Municipal :

De valider les termes de la présente convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-anxée et tout document concourant à la bonne exécution de la démarche d'ORT.

Présentation du rapport annuel 2019 du délégué assainissement

Daniel Rondouin présente le rapport annuel 2019 du délégué assainissement SAUR. L'assemblée en prend acte.

Proposition de don à l'association des Maires des Alpes-Maritimes, suite au passage de la tempête Alex sur l'arrière-pays niçois.

Afin de marquer sa solidarité avec les communes et les habitants touchés par la tempête ALEX dans le département des Alpes-Maritimes, le conseil accorde un don de 300 € à l'Association des Maires de France des Alpes-Maritimes, la somme sera prévue en section de fonctionnement du budget principal. ■

Conseil municipal du 3 décembre 2020

Demande de subvention au Conseil Départemental 44 dans le cadre de l'AMI « Cœur de ville » pour la réalisation d'un plan-guide.

Le Conseil Municipal a, lors de sa séance du 15 octobre 2020, validé par délibération la candidature de la commune à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Cœur de Ville – Cœur de Bourg » du Département.

Dans le cadre de cet « AMI », M. le Maire propose de présenter une demande de subvention pour un premier projet opérationnel, outil de base pour la requalification du centre-ville à l'horizon de ces prochaines années.

Le CAUE accompagne depuis mars 2020 la commune pour établir un cahier des charges qui permettra de lancer un appel d'offres et sélectionner un cabinet d'études qui réalisera ce plan-guide (montant prévisionnel = 50 000 € HT) – plan guide incluant une réflexion poussée sur les moyens de préserver la richesse patrimoniale et valoriser les façades de la Grande Rue.

L'assemblée, à l'unanimité, valide le plan prévisionnel d'un montant estimé à 55 600 € tel que présenté et sollicite une demande de subvention d'un montant de 27 800 € pour le projet d'établissement d'un plan-guide auprès du Département de Loire-Atlantique dans le cadre du dispositif « Cœur de Ville-Cœur de Bourg ».

Demande de subvention au Conseil Départemental 44 dans le cadre de l'AMI « Cœur de ville » pour la réalisation de travaux de liaisons douces en entrée Sud

Dans le cadre de l'AMI « Cœur de Ville – cœur de bourg » du Département, M. le Maire propose de présenter une demande de subvention pour le projet d'aménagement de liaisons douces (pistes cyclables) en entrée Sud de la commune, au sein de l'enveloppe urbaine définie dans le PADD à l'échelle intercommunale (route Le Gâvre – Blain).

La vitesse automobile sur cette entrée est excessive ; c'est un constat fait et partagé depuis de nombreuses années. Or ce périmètre n'a jamais été « travaillé » réellement.

Ce projet fait partie de la réflexion préalable sur l'évolution du centre-ville menée par le Conseil Municipal depuis le début de l'année, avec le soutien du CAUE. Le cahier des charges pour la commande d'un plan-guide l'intègre et c'est à ce titre que M. le Maire propose cette demande de subvention au titre de l'AMI précité.

L'ensemble du projet porte sur l'aménagement de pistes cyclables mais aussi sur l'aménagement d'un rond-point et d'un plateau.

La présente demande de subvention porte uniquement sur les travaux liés à la piste cyclable.

Le conseil, à l'unanimité, valide le plan prévisionnel tel que présenté d'un montant de 241 106,75 € et sollicite une demande de subvention d'un montant de 60 000 € pour le projet d'aménagement de liaisons douces auprès du Département de Loire-Atlantique dans le cadre du dispositif « Cœur de Ville-Cœur de Bourg ».

Demande de subvention au Conseil Départemental 44 au titre des amendes de police – travaux d'aménagement d'un plateau et rond-point en entrée Sud

M. le Maire rappelle que le projet de travaux de liaisons douces en entrée Sud inclut les aménagements de sécurité rond-point et plateau franchissable.

A ce titre, il propose de faire une demande de subvention au titre des amendes de police spécifiquement sur ces seules dépenses.

Le conseil, à l'unanimité, valide le plan prévisionnel d'un montant de 68 662,50 € et sollicite une demande de subvention d'un montant de 20 000 € pour le projet d'aménagement de liaisons douces auprès du Conseil Départemental 44 au titre des amendes de police.

Demande de subvention auprès de la Région Pays de La Loire – Pays de la Loire Investissement pour le projet de déplacements doux en centre-ville

Le Conseil Régional des Pays de la Loire a mis en place dans le cadre de la crise sanitaire un programme de financement complémentaire du Fonds Régional des Communes intitulé « Pays de la Loire Investissement ». La commune du Gâvre peut s'inscrire dans ce dispositif.

M. le Maire propose de demander une subvention pour le projet de déplacements doux sur la commune c'est-à-dire la création de voies cyclables en entrée Sud du centre-ville et l'aménagement de l'accessibilité au Pôle Enfance qui favorise les déplacements doux, en particulier pour l'accès des familles au Pôle à pied ou à vélo avec l'aménagement d'un parking, la possibilité de garer son vélo, une signalisation favorable, et l'aménagement de la nouvelle cour du Pôle Enfance (nouvelle depuis l'extension du Restaurant Scolaire en 2019).

Ce plan prévisionnel est validé à l'unanimité. Le conseil sollicite une demande de subvention d'un montant de 54 110 € pour le projet d'aménagement de déplacements doux en Centre-Ville auprès de la Région des Pays de La Loire, au titre du dispositif « Pays de la Loire Investissement ».

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 : travaux de rénovation des réseaux d'assainissement.

M. le Maire rappelle que l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif du Gâvre finalisée en mai 2020 a établi une proposition de programme de travaux parmi lesquels figure en priorité n°1 la réhabilitation du secteur « en amont de la station » (remplacement du collecteur sur 400 ml).

M. le Maire présente le plan de financement de ce projet comme suit.

Dépenses	
travaux préliminaires	8 900 €
réhabilitation avec ouverture	175 000 €
réfections de voirie	62 000 €
maîtrise d'œuvre	12 500 €
total	258 400 €
Recettes attendues	
DSIL 2021 (35%)	77 520 €
COMMUNE	180 880 €
total	258 400 €

L'assemblée, à l'unanimité, valide le plan prévisionnel tel que présenté et sollicite une subvention d'un montant de 77 520 € pour les travaux de rénovation du réseau d'assainissement tels que présentés au titre de la DSIL 2021.

DETR 2021 : aménagements d'accessibilité, extérieurs et intérieurs du Pôle Enfance

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement pour l'accessibilité du Pôle Enfance.

Le conseil, à l'unanimité,

- VALIDE le plan prévisionnel tel que présenté, d'un montant de 72 000 € et sollicite une subvention d'un montant de 25 200 € pour les travaux d'aménagement tels que présentés au titre de la DETR 2021.
- CHARGE M. le Maire de procéder à la finalisation du dossier et l'AUTORISE à signer tous les documents s'y rapportant.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2019.

Le document consultable sur : <https://www.atlantic-eau.fr/telecharger> a été télétransmis aux conseillers municipaux dans la convocation à la présente réunion. Joël Ariza présente le rapport en séance.

Assainissement collectif : validation du choix du délégataire et du contrat d'affermage

Daniel Rondouin présente la synthèse de l'offre reçue par le candidat pour le renouvellement du contrat d'affermage.

M. le Maire propose l'approbation du soumissionnaire à la concession de service public relative à l'exploitation du service public d'assainissement collectif et présente les motifs du choix et l'économie générale du contrat. Il rappelle que le projet de contrat a été transmis aux conseillers municipaux 15 jours avant la présente réunion.



Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

Article 1 ^{er} -	D'approuver le choix de la Société SAUR en qualité de concessionnaire du service public d'assainissement collectif,
Article 2 -	D'approuver les termes du contrat de concession et ses annexes,
Article 3 -	D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de concession avec cette société et les actes afférents.

Rétrocession à la Commune du Gâvre des réseaux, équipements et espaces verts du lotissement de la Grande Prairie

La délibération n°02052019 du 2 mai 2019 a accepté le principe de la rétrocession des équipements collectifs du lotissement de la Grande Prairie à la commune, vu la demande de l'association de la Grande Prairie.

Les équipements concernés sont les suivants : espaces verts communs, voirie, réseau d'assainissement collectif, réseau électrique public (plan du lotissement joint à la délibération).

Le renouvellement du contrat d'affermage sera effectif à compter du 1er janvier 2021 et intégrera l'équipement d'assainissement collectif du lotissement.

L'ensemble des trottoirs ont été repris pour être rendus plus étanches.

M. le Maire et M. Joël Fondain quittent la salle et ne participent pas au vote, habitant le lotissement de la Grande Prairie.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'acte de rétrocession à titre gratuit des réseaux et équipements précités et tout acte y afférent. L'acte notarié devra comporter :

- Un état de parfait achèvement des installations rétrocedées
- Les pièces du lotissement (cahier des charges, règlement)
- Les statuts de l'association syndicale
- Le titre de propriété de l'association syndicale (acte du 18 novembre 2014)
- Les frais d'actes seront à la charge de l'association de la Grande Prairie.

Transfert à l'amiable au domaine public des réseaux, équipements et espaces verts du lotissement de la Grande Prairie tels que rétrocedés à titre gratuit

En l'absence de M. le Maire et M. Joël Fondain, M. Daniel Rondouin propose, suite à la rétrocession à la commune des réseaux, équipements et espaces publics par l'association de La Grande Prairie de valider le transfert amiable, ne nécessitant pas d'enquête publique, de ces mêmes voies, réseaux et équipements dans le domaine public.

L'assemblée, à l'unanimité des présents, valide la rétrocession et l'intégration des voies et réseaux du lotissement la Grande Prairie dans le domaine public.

Achat par la commune d'une parcelle située dans la zone des travaux de liaison douce en entrée SUD

Dans le cadre des travaux de sécurité au Sud de la commune (route Le Gâvre – Blain), il est nécessaire d'acquérir une parcelle (cadastrée D0504). A l'amiable, la propriétaire a accepté de la céder pour un montant de 1700 €. Les frais annexes (dont frais d'acte notarié) seront à la charge de la commune.

L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- VU l'accord de la propriétaire de la parcelle,
- VALIDE l'achat de la parcelle D0504 pour un montant de 1700 €,
- DIT que les frais d'acte seront à la charge de la commune,
- DIT que la somme est prévue au budget principal, section d'investissement. ■





Parlons assainissement

Notre diagnostic assainissement a été finalisé cet été par le prestataire DCI environnement.

Il nous a permis d'élaborer un plan pluriannuel d'investissement.

Ces investissements vont commencer dès cette année 2021, par le remplacement d'un tronçon très détérioré et poreux. Cette reprise va nous permettre de décharger d'un point de vue hydraulique notre ouvrage, la station du lac, en enlevant un peu moins de 70 % des eaux infiltrations de notre réseau.

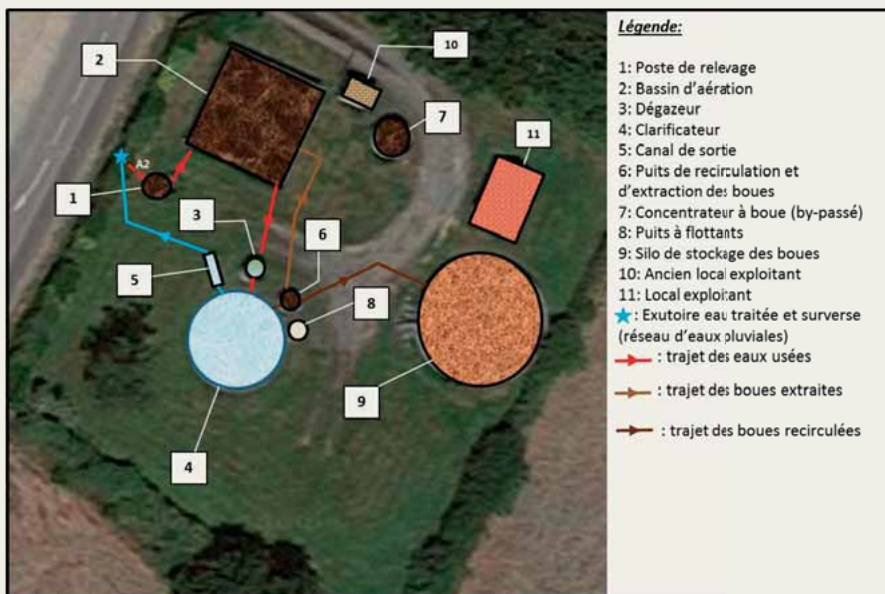
Ce remplacement des réseaux va s'étendre sur la route départementale au droit de la station d'épuration à remonter jusqu'à la rue Maurice Briand, et de la sortie du Clos des Jarrys au terrain de tennis, rue de l'étang. Le montant de cette première phase de travaux s'élève, en programmation, à 258 000 euros HT. L'agence de l'eau devrait subventionner ces travaux à hauteur de 60% de ce coût HT.

D'autres tranches de travaux sont à prévoir sur les réseaux, mais d'un montant moindre par rapport au gain apporté sur la qualité des équipements.

Parallèlement, en 2021, nous arrêterons la technique employée pour venir remplacer la station du lac en 2022 / 2023. Nous avons commencé à mener différentes études de faisabilité. Le plan de financement étudié sur cet investissement sera le plus lourd pour la commune depuis de très nombreuses années.

Enfin sachez qu'en 2020, nous avons relancé un marché d'affermage sur l'ensemble de nos équipements (lagunes, station...) et la SAUR a remporté ce marché. Nous avons donc signé en décembre une délégation de service public avec ce fermier pour une durée de 6 ans. Pour votre information, la SAUR avait déjà le marché sur la période précédente.

Concernant le prix de l'eau, nous tenions à porter à votre connaissance que ce nouveau contrat délégataire connaît une baisse de 0.14 euros / m³. Dans le même temps, la commune a décidé en conseil municipal d'augmenter la part communale de 0.15 euros / m³. Cette nouvelle répartition du prix de l'eau, en faveur de la ville, va nous aider dans les investissements à venir. ■



Dégazeur et clarificateur



Bassin d'aération



Silo à boues



PR 04 - Poste du Martrais

Projet de rucher municipal

Les abeilles domestiques sont de véritables sentinelles de la qualité de notre environnement. Chaque jour, des milliers de butineuses de la colonie se trouvent en contact avec l'air, l'eau et le sol.

La vie du rucher, l'organisation sociale de la ruche, la récolte du miel nous intéressent tous : les enfants à travers des ateliers pédagogiques, les adultes pour s'occuper des ruches et faire vivre le rucher de l'installation à la récolte du miel.

C'est pourquoi l'équipe municipale souhaite mettre en place un rucher communal et soutient financièrement ce projet.

Nous avons commencé à travailler sur ce sujet avec la commission des travaux mais aussi avec deux professionnels gâvrais.

Si vous êtes intéressé par ce projet et que vous voulez vous joindre à nous, appelez la mairie au 02 40 51 26 18 ; nous prendrons contact avec vous. ■



Camping : la recherche d'un nouveau gestionnaire est engagée

Le bail commercial conclu par la commune du Gâvre arrivant à échéance en date du 31 mars 2021, la commune s'est adjoint le soutien méthodologique et l'expertise en ingénierie touristique de Loire Atlantique Développement (LAD) pour la recherche d'un nouvel exploitant.

Dans un objectif de valorisation et de dynamisation du site, la recherche d'un gestionnaire est actuellement en cours via un appel à candidature.

Situé au cœur du Pays Touristique Erdre Canal Forêt, dans un cadre préservé, le camping du Gâvre, classé 2 étoiles, dispose d'une situation privilégiée et constitue un véritable lieu de ressourcement pour s'adonner à des activités en lien avec la nature. Au-delà, sa situation permet de rayonner pour découvrir la Loire Atlantique.

Développer une offre d'hébergements, d'activités et de séjours nature à destination de publics diversifiés, assurer la valorisation et le rayonnement du camping dans le respect de son caractère environnemental, est au cœur de la démarche engagée actuellement par la Mairie. ■

Aménagement de l'entrée sud du Gâvre

Depuis plus de 20 ans maintenant, l'enveloppe urbaine s'est étoffée au sud de la ville, sur l'Anglechais et La Grée. Avec plusieurs dizaines d'habitations, mais aussi, depuis peu, la création d'un parc d'activités de proximité par la Communauté de communes de la Région de Blain.

Le constat est fait depuis fort longtemps : les véhicules entrent vite dans cette enveloppe urbaine, et les mobilités douces n'ont pas de place, puisqu'aucun aménagement n'a été réalisé jusqu'alors. Nous devons donc imaginer des aménagements pour remédier à cette situation.

En cela, nous avons fait appel à l'automne dernier à un bureau d'étude de Bouvron (C2i) pour préparer un avant-projet. La commission urbanisme est aux commandes de ce projet. Contact a été pris avec la commune de Vay, riveraine de ces travaux à venir.

Il est projeté depuis le croisement de la départementale avec la rue du Chêne de la messe jusqu'au bout de l'étang un espace dédié aux piétons et vélos, sur la partie gauche. Des bordures prendront place pour délimiter cet espace (qui devra bien évidemment permettre l'accès aux parcelles privées) et les voies de circulation automobile.

Des aménagements seront réalisés : plateaux ralentisseurs, rond-point « franchissable » au carrefour menant au plateau des fêtes par exemple.

Une demande de subvention a été faite à l'Etat et, sur un projet à plus de 300 000 euros, nous nous sommes vus notifier un accompagnement de la préfecture de Loire-Atlantique à hauteur de 103 000 euros, dans le cadre de la Dotation de Solidarité à Investissement Local « Plan de relance ».

Cet aménagement est prévu par l'équipe municipale dès cette année. Aussi, nous proposerons un temps d'échange à l'ensemble des riverains d'ici quelques semaines, pour recueillir idées, remarques et points de vigilance. ■



Exemple de bordures délimitant les voies douces

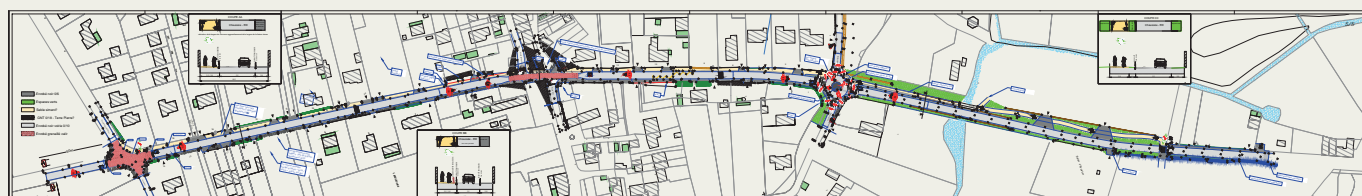


Schéma de l'aménagement de l'entrée Sud



Une nouvelle Atsem à l'école C. Perron

Claudette Rouaud partant à la retraite ce mois-ci, la classe de PS-MS sera désormais accompagnée par Mireille Boucherie. Après avoir suivi des études de comptabilité, Mireille s'est très vite rendue compte qu'elle avait besoin d'une activité professionnelle tournée vers l'humain. Elle s'est donc dirigée vers le secteur éducatif en tant que surveillante en collège et lycée pendant plusieurs années. Pour pérenniser son projet, Mireille s'est orientée vers le métier d'atsem. Déjà titulaire du CAP petite enfance, elle a passé le concours en 2009 et exerçait depuis ce jour à la mairie de Châteaubriant dans une classe multi-âges. Bienvenue à elle ! ■



Mireille Boucherie succède à Claudette Rouaud en tant qu'Atsem à l'école Charles Perron

Quel centre-ville pour demain ?

La commune a travaillé ces 6 derniers mois avec le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) pour nous aider à rédiger un cahier des charges qui va nous permettre de missionner une équipe pluridisciplinaire cette année. Ces bureaux d'études auront des compétences en matière d'aménagement d'espaces publics, d'urbanisme, et de mobilité.



Nous allons imaginer, au travers de ce document cadre, la façon dont nous souhaitons organiser la vie dans le centre-ville à horizon 2030 : apaisement des circulations, place pour les mobilités douces, pour le végétal ; mais aussi organisation des stationnements, typologie d'habitats et en fonction du public ciblé, vie commerciale et économique, emplacement réservé pour des équipements publics...

Cette prospective, qui est bien ancrée dans nos esprits depuis 6 ans, a connu plusieurs réalisations ces dernières années, comme la place du Muguet, l'aménagement de la rue du stade, l'acquisition d'un terrain rue du Martrais pour en faire un parking, et l'aménagement de l'entrée sud cette année.

Mais toutes ces actions doivent être partagées et mises noir sur blanc. Cela nous servira de guide pour les années qui viennent et donnera de la visibilité à tous les habitants. Et nos partenaires financeurs nous demandent ce travail de prospective.

Aussi, comme pour le travail de programmation sur le cimetière, nous inviterons les Gâvrais qui le souhaitent à se joindre aux élus et aux bureaux d'études pour construire cette démarche. Elle s'étalera sur 9 mois environ, avec 3 à 5 réunions, à partir du printemps.

Vous pouvez d'ores et déjà appeler en mairie ou envoyer un courrier électronique, pour faire part de votre intérêt. ■

Projet d'aménagement du cimetière

Suite à l'appel à participation citoyenne sur le projet d'aménagement du cimetière, neuf personnes se sont manifestées.

La commission s'est rencontrée à deux reprises, afin de construire ce projet, accompagnée d'un cabinet d'architecte « La ville est belle »

Suite à une enquête proposée par M^{me} Vignaux, architecte, plusieurs priorités ont retenu l'attention de tous : végétalisation sur les emplacements de tombes échues, accessibilité des allées principales et création d'un nouvel accès depuis le parking des pompiers, installation de bancs et de points d'eau, rédaction d'une charte d'entretien, demande de supprimer les pierres tombales en déshérence, mise en place de point de collecte de déchets verts et d'un point de tri sélectif et de corbeilles aux sorties du cimetière.

Les travaux débuteront durant l'année 2021. ■



- Allées principales : Enrobé noir (passages de véhicules)
- Allées secondaires en sable ciment ou gravillons stabilisés
- Bordures pavées des allées principales
- Allées tertiaires en gravillons stabilisés - enherbées



Protégeons notre planète

Chaque année en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères.

Sur le pays de Blain, en 2019, la quantité d'ordures ménagères est de 121,8 kg par habitant par an.

La quantité de déchets triés par habitant a augmenté de 18% (verre + papiers/journaux/magazines + autres emballages) : 79,5 kg/habitant en 2010 contre 93,8 kg/habitant en 2019.

Plus de 700 tonnes de déchets recyclables sont collectées sur le Pays de Blain par an grâce aux gestes des habitants. Mais ce n'est qu'un début, nous pouvons améliorer ce chiffre !

Il ne faut pas jeter partout car ça peut tuer des animaux, et rendre la planète sale, des déchets peuvent s'envoler, il est donc important de continuer à trier. Par exemple, il ne faut pas jeter les sacs plastiques dans la nature, un animal peut essayer de le manger en pensant que c'est de la nourriture et donc s'étouffer.



Quelques conseils :

- Si vous voyez un déchet par terre, prenez-le et mettez-le dans la poubelle adaptée
- Triez chez vous
- Ne jetez pas les déchets dans la nature



Rappel des consignes de tri :

Poubelle jaune : déchets en plastique, cartons, journaux, conserves en aluminium



Poubelle verte : Déchets en verre sans le bouchon



Poubelle grise : Tous les déchets non recyclables



Poubelle bleue : Les papiers



Compost : Tous les déchets que nous mangeons sauf les viandes et poissons



Si tout le monde s'y met notre planète sera plus propre et plus belle, soyons tous vigilants !!

Jade, Nathan, Noah, Soham, élus au Conseil Municipal des Enfants ■

APEL/OGEC de l'école St Pierre

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021

Cette année 2020 aura été particulière, marquée comme pour toutes les écoles de France et du monde par cette pandémie de la COVID 19. Mais nos enfants ont été courageux, ils se sont adaptés aux procédures mises en place et aux différentes techniques de communication que nos maîtresses ont rapidement installées pour qu'ils puissent au mieux continuer leurs apprentissages.

L'équipe enseignante, les membres de l'Apel et de l'Ogec ainsi que les parents d'élèves ont tous été volontaires et se démènent pour faire vivre au mieux l'animation de notre école et assurer une belle dynamique. Nous les remercions du fond du cœur.

Un petit coup de jeune

Après de nombreuses années de service, nous avons décidé de changer le logo de notre école. Grâce à l'imagination des élèves mais également des parents et maîtresses, nous avons trouvé rapidement ce nouveau symbole coloré qui rappelle notre chère forêt, l'union, la diversité et le partage, des valeurs qui nous tiennent à cœur pour nos enfants.



Notre nouvelle directrice

C'est avec plaisir que nous avons accueilli notre nouvelle directrice et enseignante des CP-CE1-CE2, Mme Laurence Delaunay. Malgré des conditions peu favorables et inédites en raison des règles sanitaires en vigueur imposées, elle fait preuve d'un investissement total.

Nous en profitons pour la remercier, ainsi que ses trois collègues pour l'énergie qu'elles déploient au quotidien pour nos jeunes.

Un calendrier chamboulé

Cette année, malheureusement nos manifestations habituelles comme le Loto ainsi que notre fameux arbre de Noël ont été annulées. Mais tous, Ogec, Apel, et l'équipe enseignante mettent tout en œuvre afin de contribuer à la pérennité de l'école.

Tout d'abord pour le bien-être et le bonheur de nos enfants en rénovant et égayant les cours avec de nouveaux marquages au sol comme un circuit vélo, des marelles, lignes de basket ball et de football, l'achat de nouveaux jeux de cour pour les récréations. Ensuite, sur le plan financier, par la vente de sapins et de chocolats de Noël, sans oublier les incontournables madeleines Bijou. Petite nouveauté, un calendrier photo avec les élèves mis en scène pour chaque mois de l'année où ils apparaissent sur un fond dessiné à la craie au sol avec pour thème l'océan.

Pour pallier à l'absence de l'arbre de Noël, les enfants ont partagé une journée au sein de l'établissement pleine de joie et de partage avec des ateliers. Ils ont également eu le bonheur d'accueillir le Père Noël qui, comme chaque année, a offert des cadeaux aux plus petits comme aux plus grands, sans oublier notre équipe pédagogique.

Nous espérons vivement que cette nouvelle année soit meilleure, et que les élèves du cycle 3 puissent partir en classe découverte à Piriac sur mer comme c'était prévu en mars dernier. Quelle déception pour nos anciens CM2 de ne pas y avoir participé !

Membres équipe APEL : Tardif Ingrid (présidente), Foudrain Mathilde (trésorière), Chauveau Aurélie secrétaire), Dréno Lolita, Vincent-Sully Vitale, Mocquard Frédéric, Mainguy Tony.

Membres équipe OGE C : Guyader Tatiana (Trésorière et présidente par intérim), Rouaud Vanessa (secrétaire et présidente par intérim), Struillou Jérôme, Ryo David, Rigaud Nicolas. ■

ALSH Les Genêts

Tout d'abord, toute l'équipe de l'ALSH vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Comme pour vous, l'ALSH a dû faire face à cette crise sanitaire sans précédent. Mais pas question de priver nos enfants de leur été à La Genestrie ! Nous avons décidé de relever ce nouveau défi. Avec l'aide de nos directrices Solea et Charlène, de nos animateurs et animatrices Lison, Jean, Jean-Baptiste et bien sûr de nos stagiaires BAFA Romain et Valentin, nous avons proposé un été riche pour vos enfants en respectant le protocole sanitaire qui nous était imposé. Nous avons dû faire des sacrifices en ne proposant que très peu de sorties à la journée et nous n'avons pas pu travailler avec nos partenaires habituels mais nous avons tout de même proposé 2 journées en centre équestre. Le bois attenant à La Genestrie a été investi et décoré par les enfants et l'équipe d'animation a été force de proposition pour égayer leur été.

Nous sortons de cette période avec un bilan positif tant financier que moral. Les enfants se sont amusés et nous sommes capables de proposer pour l'année prochaine un été riche en activités et en découvertes.

Mais cette année n'est pas que celle de la crise sanitaire. L'année 2020 est aussi synonyme de renouveau pour notre association. En effet, jusque-là filiale de l'Association Famille Rurale, nous avons souhaité prendre notre indépendance en créant notre association à part entière. Fin 2020 signe la naissance de l'association ALSH Les Genêts. Notre première Assemblée Générale a eu lieu le 7 décembre 2020. Mais même si cette AG a déjà eu lieu, les parents souhaitant devenir bénévoles et s'investir dans le projet d'été de leurs enfants sont les bienvenus tout au long de l'année. C'est nous, parents, qui sommes les premiers acteurs dans le projet pédagogique de l'ALSH Les Genêts.

Merci à tous les parents qui se sont investis au cours de ces années et merci à toutes les familles qui nous font confiance chaque été. ■



Amicale laïque école Charles Perron

Cette année est assez particulière au vu du contexte sanitaire. Cela rend difficile l'organisation de certaines de nos manifestations.

La Rando du Chêne au Duc qui aurait dû se dérouler le 25 octobre dernier a dû être annulée car la logistique était compliquée à mettre en œuvre et le risque d'une annulation planait sur cette édition. Nous avons donc décidé de travailler sur l'édition de l'an prochain avec une nouvelle organisation. C'est un week-end sportif et intense où nous avons besoin de bénévoles afin d'aider au mieux l'école Charles Perron.

La Fête du Muguet, organisée par le Comité des fêtes, est un moment festif, où fanfare et chars déambulent dans la ville. Nous confectionnons un char chaque année, souvent en relation avec le thème de l'école. Nous vous donnons rendez-vous pour ce moment festif en 2021.

Enfin, la fête de la jeunesse permet de nous réunir : enfants, parents, enseignantes, ATSEM pour fêter la fin de l'année scolaire. Un spectacle organisé par l'équipe enseignante et réalisé par nos enfants, nous est présenté. Nous espérons que cette année nous pourrions de nouveau organiser ce moment festif.

Cette année 2020/2021, nous souhaitons organiser d'autres actions afin de continuer à participer aux projets de l'école dans les années à venir.

Nous avons décidé de décaler notre Assemblée Générale en janvier (date à définir selon la crise sanitaire), ce sera le moment de venir nous rencontrer et d'éventuellement faire le souhait de s'engager dans l'amicale qui a besoin de vous !

Présidents : Jérôme Rouaud et Nicolas Barban

Secrétaire : Cécile Trichet

Secrétaire adjointe : Frédérique Nicolas

Trésorière : Séverine Guerin

Trésorière adjointe : Séverine Mouchet

Chargée de communication : Madeline Drean

Membres du Conseil d'administration : Thomere Moka, Rassin Sabrina, Bizeul Julien, Gripay Maxime, Brossaud Anthony, Le Guellec Nadege, Barban Cindy ■



L'équipe de l'amicale

Les P'tites Fourchettes

L'année 2020 est désormais terminée. Une année particulière avec la situation sanitaire (fermeture pendant le 1er confinement, mise en place de protocoles stricts pour la sécurité de tous...). Ce sont tout de même plus de 13466 repas qui ont été servis aux enfants.

Merci à nos salariées pour leur implication tout au long de cette année.

Les enfants ont pu profiter de la venue du Père Noël et de la fameuse distribution de chocolats lors du dernier repas de l'année scolaire. Un repas de fête concocté par nos cuisinières !!

Toute l'équipe de la cantine vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 !! ■



Le Père Noël est passé distribuer des chocolats

A l'asso du bois

Bonjour à tous,

Tout d'abord, A l'asso du bois vous souhaite une bonne année 2021 en espérant qu'elle soit plus festive que 2020. Nous sommes heureux d'avoir pu organiser au mois de mars dernier notre soirée dîner spectacle «Larsène» qui a été un grand succès et nous tenions à vous en remercier. Il n'est pas facile de se projeter mais nous espérons pouvoir organiser notre traditionnelle fête de la musique prévue le samedi 19 juin. Nous avons aussi l'envie d'organiser un autre événement le samedi 20 mars, mais nous avons peur de faire face à beaucoup de restrictions. Nous rappelons que nous sommes toujours à la recherche de forces vives pour rejoindre notre super team. D'ici là, portez-vous bien ! ■



L'équipe festive d'A l'asso du Bois

Comité des fêtes

Hélas aucune manifestation n'a eu lieu cette année. Que 2021 soit pour vous et votre famille, une année pleine de joie, bonheur et santé !

Le Comité des Fêtes espère vous retrouver nombreux l'année prochaine lors de ses animations festives.

Rappel : pour la location de matériel (bancs, tables, stands), vous pouvez contacter François CORLAY au 06 56 88 95 50. Pensez à bien réserver le matériel !



Le Président, David MALHERBE ■

Rétroplay44

Festival Retroplay / RetroSmile : L'Aventure continue

Nous arrivons au terme de cette année 2020, ô combien difficile à plus d'un titre.

La crise COVID a impacté de nombreuses associations organisatrices d'évènements autour des univers geeks comme ceux présents sur notre festival : annulations de salons de flippers, d'arcades, de conventions Cosplay et ce parfois quelques jours seulement avant les dates annoncées. Nous apportons notre soutien à tous ces organisateurs bénévoles mais aussi aux autres associations du Gâvre qui n'ont pas pu organiser leurs fêtes.

Nous avons eu, pour le moment, beaucoup de chance car nous avons décidé en octobre 2019 de passer à une formule biennale pour le Festival Retroplay. Nous sommes actuellement en train de travailler sur l'édition du 02 et 03 Octobre 2021. Nous espérons que les conditions seront réunies et que la situation sanitaire dans notre pays et notre région puisse nous permettre d'organiser le Festival Retroplay comme prévu.

L'enjeu est de taille car, comme vous le savez maintenant, notre trésorerie doit aussi nous permettre de mener à bien nos opérations RetroSmile entre deux éditions.

Ne pouvant plus nous déplacer aussi facilement en milieu hospitalier, nous avons opté pour la mise à disposition de matériels, consoles de jeux, bornes d'arcade et flipper. Dernières opérations RetroSmile en date : le prêt pour 1 mois jusqu'en janvier 2021, du flipper «Avengers» au foyer de vie du Martrais sur la commune du Gâvre et prochainement du flipper «The Simpson's» au Foyer d'Accueil Médicalisé de Bouvron.

Nous espérons toujours pouvoir nous déplacer avec nos amis cosplayers pour le Noël des enfants hospitalisés de l'ESEAN de Nantes.

Grâce à l'appui de l'équipe municipale, que nous tenons à remercier chaleureusement, nous avons pu voir notre demande d'attribution d'un local aboutir.

Depuis maintenant plusieurs mois, nous pouvons enfin stocker le matériel du Festival Retroplay et des opérations RetroSmile ainsi que les machines de l'association retroplay44. Cela nous permet également de restaurer et de réparer nos divers jeux dans un local adapté et sécurisé.

N'hésitez pas à nous rejoindre, le bureau vous accueillera avec plaisir. Nous sommes une vingtaine de passionnés plus ou moins geek et à 100% motivés à œuvrer toute l'année pour nos différentes actions.

Si vous souhaitez devenir partenaire du Festival Retroplay ou tout simplement nous faire un don,

- contactez-nous sur notre site internet : www.retroplay.fr
- ou sur notre page Facebook @retroplay44
- ou encore par téléphone : 06 26 30 38 15.

Protégez-vous bien ! Bonne et Heureuse Année 2021 !

Cyril BERTAT pour l'équipe de l'association Retroplay44 ■



FCGC Football



2020... 2020... Qu'écrire de positif en 2020 ?

Comme pratiquement toutes les autres associations, nous aurons connu une année... morcelée.

Nos activités ont recommencé au mois d'août dernier pour petits et grands. Notre éducateur Raynald Pichon a donc repris le chemin du terrain avec les enfants du club pendant que Manuel Fredouelle retrouvait la conduite du groupe sénior.

Nous avons cette année pu engager des équipes dans chacune des catégories existantes afin de faire jouer l'ensemble de nos licenciés, de nouveaux dirigeants nous ont rejoints, la création d'une nouvelle équipe sénior masculin a aussi pu être faite.

2020 marque également le début de l'aventure du groupement féminin « canal et forêt » qui va permettre aux filles de 12 à 99 ans (et plus) de pouvoir pratiquer leur sport favori ensemble.

Sportivement, le démarrage de cette saison fut très bon pour la majorité de nos équipes engagées en compétition. Satisfaction du côté des plus grands, nos séniors de l'équipe première caracolent en tête de leur groupe en championnat et étaient avant cette petite « pause » le petit poucet de la coupe des Pays de la Loire.

Nous espérons que ce mois de janvier sonnera la reprise des entraînements et de la compétition pour tous et qu'ensemble nous puissions nous retrouver sans contraintes dans les mois à venir.

Nous avons également une énorme pensée pour tous les sponsors qui suivent et participent à la vie du club d'année en année et qui eux aussi ont connu une année difficile.

Information : Yann Perrigaud 06.66.78.56.54 ■



entraînement des U6-U7 à la Chevallerais

Les Cerfs-volants

Notre saison championnat et tournoi sera off cette année.

Dès que nous pourrons nous le permettre, nous reprendrons les entraînements pour encore mieux nous perfectionner.

Après les fêtes, vous avez besoin de sport pour retrouver votre ligne, changer d'air... n'hésitez pas à venir le mardi et le jeudi à partir de 20h30 en prévenant à l'avance la présidente de votre venue.

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter notre site: les-cerfs-volants.jimdo.com, facebook ou contacter les personnes suivantes :

Éloïse POTIN : 06 10 33 66 31 (adultes)

Sebastien PELLIER : 06 78 64 55 00 (animateurs jeunes) ■



Le Gâvre Tennis de table

La saison de tennis de table avait pu reprendre début septembre après un long arrêt dû au premier confinement.

Beaucoup de jeunes se sont inscrits à la rentrée, nous avons doublé l'effectif dans cette catégorie.

Côté compétition, l'effectif est resté stable. Nos 2 équipes seniors ont pu jouer seulement 3 rencontres et l'équipe junior, une seule. Nous avons tous hâte que les entraînements et la suite du championnat puissent reprendre !!

Nous vous souhaitons une excellente année 2021 et ça va sans dire, meilleure que 2020 ! ■



Gym loisirs

C'est dans un contexte difficile pour la pratique de nos sports que nous vous transmettons nos meilleurs vœux 2021.

Nous vous tiendrons informés, au fur et à mesure de nos connaissances, de l'éventuelle reprise de la gym.

Meilleurs vœux de santé

Le Bureau Gym loisir ■

LGBC

Un grand merci aux licenciés et leurs familles qui ont retrouvé les terrains début septembre, malgré un climat d'incertitude sanitaire.

Un grand merci à la mairie et services municipaux qui nous ont accompagnés dans cette reprise.

Les membres du bureau du LGBC n'ont pas manqué au rendez-vous : travail de préparation, adaptation constante, accompagnement, bref des vrais bénévoles comme toute association aimerait en avoir !!

Les résultats de la phase aller du championnat sont convainquants et nous donnent raison encore une fois : le plaisir de se retrouver à la salle est là ; le sourire, caché certes, aussi.

Les mesures barrières ne nous empêchent pas d'accompagner nos jeunes et moins jeunes, loin de là.

La phase retour du championnat a été stoppée suite à la nouvelle crise sanitaire. Le retour sur le terrain se fera maintenant en 2021. On croise les doigts !! Nous attendons avec impatience ce retour au jeu.

Bien évidemment, nous prévoyons une date pour un événement qui n'a pas pu avoir lieu en fin de saison dernière :

■ Un repas, le 27 mars 2021,

Le LGBC vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Prenez soin de vous et de vos proches

Le bureau du LGBC ■



Equipe U13 F - 1^{re} place en phase aller



Tennis

Les conditions actuelles ne sont pas propices aux activités sportives :

- Arrêt voire annulation des compétitions
- Installations sportives fermées
- Inquiétude légitime de certains sportifs...

Pour ce qui est de notre club de tennis, l'équipe féminine, qui a disputé deux rencontres de championnat au mois d'octobre, ne sait pas quand elle va pouvoir reprendre.

Il reste toutefois la possibilité de pratiquer le tennis en loisir : pour l'instant uniquement sur le terrain extérieur ; prochainement nous l'espérons, en salle lorsqu'elle sera réouverte.

Si vous souhaitez vous mettre ou vous remettre au tennis, c'est possible. Contactez-nous.

Dans l'immédiat, le Club vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2021, que tous, nous espérons moins chahutée que celle que nous venons de vivre.

Charles Bidaud, président du Tennis-Club

Tel, 06 85 65 93 43 - Mail : charlesbidaud@orange.fr ■

Yog'Avre

Les cours ont repris le 14 septembre et sont assurés par deux nouveaux professeurs :

- lundi et mercredi : Véronique
- Jeudi (2 cours) : Stéphanie

Les consignes liées à la Covid 19 nous ont contraints à limiter le nombre de participant(e)s à 12 personnes, il nous reste encore quelques places.

En cette période de pandémie, générant du stress et de la peur, la pratique du yoga contribue à renforcer votre immunité. Prendre le temps de se reconnecter à son corps et à soi, c'est se détacher de ce qui nous entoure, de ce que nous écoutons et de ce que nous voyons.

Le yoga nous apprend à être plus souple face au changement permanent de la vie et nous apprend qu'il est toujours possible de s'adapter à chaque situation nouvelle qui arrive en changeant la manière dont on voit les choses.

- lundi de 18h à 19h15
- mercredi de 18h30 à 19h45
- jeudi de 9h15 à 10h30 - 10h45 à 12h00

Salle de la Forge

Renseignement : yogavre@yahoo.com ou 06 80 59 01 39 ■





Chemins d'avenir

Connaître et Protéger la Nature

Un mot que nous aimerions ne plus entendre en 2021 : «confinement» ! Nous espérons que les virus ne viendront pas à nouveau perturber nos activités, les vôtres...

Toutefois, nous avons pu durant cette sombre année presser des pommes, fabriquer des confitures (Jocelyne), glaner le maïs après ensilage sur Vay, Le Gâvre, Blain. Des ressources indispensables pour l'association. Merci à ceux qui nous ont accueillis, ont participé... Et durant l'été, des jeunes de ces trois communes nous ont rejoints apportant un dynamisme nouveau, participant à la

découverte de sites naturels, de métiers, prodiguant leurs soins aux animaux, au jardin...

Les projets ne manquent pas : retour dans les collèges (Mermoz Nozay, St Laurent Blain), entretien du site du Martrais, soupes au jardin, visite de ferme et repas à base de produits locaux, trocs plantes, randos vélos et pédestres, création d'un carnet « aventures/nature », etc. Mais « En ces temps incertains, il est parfois difficile de se projeter et d'avancer. Ballottés dans un bateau ivre de contradictions, nous avons besoin de rames et de bouées. Les valeurs locales de notre

mouvement (FCPN) nous guident dans ce brouillard, nous accompagnent pour construire nos canots de sauvetage : l'amour du Vivant, de la nature ; la liberté de s'engager gratuitement ; la connaissance inséparable de la sagesse... Qu'il est bon de se retrouver dans ce canot de sauvetage traversant la tempête ! » (C. Urso-Balardo, présidente de la FCPN).

Nous vous invitons à participer à l'encadrement de nos jeunes, aux animations, à vous engager pour un monde « vivable » respectueux de chacun, d'un environnement sain ; un monde de bonheur que nous incitons les jeunes générations à construire avec nous. Osez partager notre devise : « Réaliser l'irréalisable dans un esprit de détente, humour, bonne humeur, découvertes, aventures... »

Contacts :

Paul Lelièvre - 06 58 67 82 04

Mail : cpncda@gmail.com

Site : www.cheminsdavenir.com ■



Pose d'un nichoir



Soupe et goûter au jardin



Les amis de la forêt du Gâvre

Notre forêt est belle en cet automne, elle nous offre des couleurs qui réjouissent nos yeux. Dommage que tous ne puissent en profiter d'autant plus que nous avons déjà loupé le printemps.

L'observation de la nature, dans son ensemble, nous aide à parvenir à la béatitude, indispensable dans ces temps d'incertitude, de doutes, de liberté restreinte, **CHÈRE LIBERTÉ** d'aller et de venir.

Certaines parcelles (N° 45, 46, 49, 50, 52, 183 et la liste n'est pas exhaustive) sont encore agressées, par des coupes d'éclaircies et par des « coupes rases » ; des blessures pour des décennies. La biodiversité et l'écosystème sont mis à mal ! Le Beauté de la nature dans notre vie « moderne » est indispensable et apaisante ; elle ne doit pas être altérée, et notamment dans la forêt, par des moyens modernes inappropriés, qui ont été créés pour exploiter des champs d'arbres plantés en ligne, mécanisation importée dès 2000 des grands territoires comme le Canada.

Par endroits, la forêt n'est plus une « forêt » mais un lieu où poussent des végétaux que l'on considère « industrialisés » (comme des rangs de maïs), une monoculture qui n'a pas de place pour un écosystème forestier.

Le temps long, si cher aux forestiers, se réduit à la rentabilité à court terme ! A 40 ans, avant maturité, on moissonne les pins.

La forêt, son aspect, son écosystème demandent de « l'humanité », plus de respect dans son exploitation, elle a besoin de sérénité.

Les visiteurs des forêts ne comprennent pas que des hommes qui se disent forestiers et non marchands de bois, ne se préoccupent pas davantage du « bien-être » de la forêt.

Enfin une bonne nouvelle, suite à nos démarches par voie de presse et par la mobilisation de nos adhérents : L'ONF a enfin coupé les arbres qui empêchaient le libre accès, dans les allées et sentiers carrossables.



Pour cela : **ENSEMBLE**, nous sommes plus forts et écoutés, rejoignez-nous pour préserver notre nature et notre environnement.

Association Les Amis de la Forêt du Gâvre

3 rue de la Chesnaie - 44130 LE GAVRE

Lesamisdelaforetgavre44@gmail.com

Notre site internet :

www.amisforetgavre.com ■

La Gaule Blinoise

Voici les tarifs des cartes de pêche pour 2021 ainsi que les nouveautés pour les cartes 2021.

Pour tout renseignement, les pêcheurs peuvent appeler au 02.40.79.89.52.

La secrétaire de la Gaule Blinoise : Mme Josse Brigitte ■



ANNÉE 2021

CARTE INTERDÉPARTEMENTALE EHGO		100 €
CARTE MAJEURE (Tous modes de pêche)	COTISATION STATUTAIRE 40,80 € + CPMA 36,20 € :	77 €
CARTE MINEURE (Carte permettant pour les moins de 18 ans les mêmes conditions de pêche qu'avec la carte majeure, sauf la pêche aux engins et filets)	COTISATION STATUTAIRE 18,30 € + CPMA 2,70 € :	21 €
CARTE HEBDOMADAIRE (Carte spécifique valable 7 jours consécutifs du 1er janvier et le 31 décembre)	COTISATION STATUTAIRE 20,00 € + CPMA 13,00 € :	33 €
CARTE JOURNALIÈRE	COTISATION STATUTAIRE 8,10 € + CPMA 3,90 € :	12 €
CARTE DÉCOUVERTE FEMME (Seulement inclus, pêche à 1 ligne)	COTISATION STATUTAIRE 20,80 € + CPMA 14,20 € :	35 €
CARTE DÉCOUVERTE (Jeunes de moins de 12 ans, carte à 1 ligne, tous modes de pêche)	COTISATION STATUTAIRE 5,50 € + CPMA 0,50 € :	6 €

ENTENTE HALIEUTIQUE DU GRAND OUEST (EHGO) ET RÉCIPROCITÉ AVEC LE CLUB HALIEUTIQUE INTERDÉPARTEMENTAL (CHI) ET L'URNE
Une Vignette Entente Halieutique du Grand-Ouest ou Club Halieutique Interdépartemental permet de pêcher dans les départements adhérent à ces deux clubs (Renseignements sur le guide départemental).

VIGNETTE À 35 € Il est toujours possible d'acheter la vignette EHGO en cours d'année.
(Réciprocité accordée pour la carte mineure, la carte hebdomadaire, la carte femme et la carte découverte sans vignette).

Pêcheurs : en achetant votre carte de pêche, demandez le guide de la Fédération de Pêche qui vous sera remis gratuitement.



Carte de pêche 2021 Faites des économies...

Nouveauté 2021
Partagez votre passion, parrainez un jeune pêcheur !

e.PASS JEUNES
PAYS DE LA LOIRE

JUSQU'À 32 € D'ÉCONOMIE SUR VOTRE CARTE DE PÊCHE !

Pour 8 € par an, accédez à plus de 200€ d'avantages valables auprès de partenaires situés partout en Pays de la Loire et une entrée gratuite pour un festival.

C'EST POUR QUI ?

Tous les jeunes de 15 à 19 ans habitant en Pays de la Loire, et sans limite d'âge pour les jeunes scolarisés en lycée, CFA, MFR, IME ou établissement d'enseignement supérieur.

Pour bénéficier de ce service, rendez-vous sur : www.epassjeunes-paysdelaloire.fr/ ou téléchargez l'application e.pass jeunes Pays de la Loire

La carte mineure à -50%*
La carte -12 ans gratuite*

*Offre réservée aux associations participantes pour tout détenteur d'une carte de pêche annuelle 2021. (Découverte femme, personne majeure ou internationale). Un seul parrainage par adhérent. Le bénéficiaire ne doit pas être résident en ODEG.

NOUVEAU !
VOTRE CARTE DE PÊCHE PAVÉE PAR CHÈQUES-VACANCES* !

Avec votre AAPPMA, vous avez désormais la possibilité de régler votre carte de pêche par chèques-vacances. Ce mode de paiement validé par votre Fédération de pêche va s'étendre progressivement à l'ensemble des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique !

Encore un pas vers la flexibilité du paiement de la carte de pêche !
Plus d'infos et liste des AAPPMA sur www.federationpeche44.fr

* service non disponible chez votre dépositaire-commerçant

UFM44

Sur quelques murs, fleurit un tag « Covid de sens » !

C'est vrai, la vie a perdu du SENS. Nous ne nous embrassons plus, nous ne nous recevons plus, les bureaux de travail se sont vidés, les hôpitaux sabordés manquent de lits et de personnels, les « experts » médicaux, politiques, économistes nous disent tout et son contraire, « les gardiens de la PAIX » se sont transformés en « forces de l'ORDRE ».

Et le Domaine de la Génestrie s'ennuie, a perdu son âme, les rires, les fêtes, les chants, les danses,... La fête s'est évaporée dans les vapeurs de la pandémie du covid.

Mais il n'est pas tout seul au Gâvre. Réputées festives avec tous leurs événements tout au long de l'année, toutes ces associations sont orphelines de leurs activités favorites.

A part quelques weekends en janvier, en février, en fin juillet et en début août, les mois de mars à décembre ont vu les annulations des mariages, des départs en retraite et autres fêtes familiales.

40 000 euros de manque à gagner n'ont pas été réinvestis dans les projets d'amélioration de ce patrimoine local.

Malgré tout, grâce à des dons de nos organisations, de camarades individuels,.. nous avons pu mener quelques travaux prévus : amélioration du circuit d'assainissement et des eaux pluviales (entreprise dervalaise), la cabane de tri (cartons et déchets), les peintures des Salons Gaston Jacquet du Château, « l'espace barbecue » avec une pergola près de la Salle Ambroise Croizat..

Par contre, nous avons été obligés de reporter sur 2021, par manque de financement, la mise hors d'eau du hangar Eiffel, la mise en place du portail roulant de l'entrée principale, le chemin bétonné salle Croizat/entrée du château.

Mais, 2021 est là, et pour cette nouvelle année, les militants UFM sont optimistes pour toute la population qu'elle soit gâvraise ou de plus loin.

Les vœux de santé n'ont jamais été autant espérés par nous tous.

Nous vaincrons ce méchant virus corona TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE !!!

Et nous continuerons de lutter pour donner les moyens au Service Public de Santé, à une Sécurité sociale pleine et entière comme l'a créée Ambroise Croizat, Ministre du travail en 1945 : « Chacun cotise selon ses moyens pour vivre et se soigner selon ses besoins ».

Le 3 décembre 2021, pour l'UFM 44, Michel Quiniou

Rappel : Les réservations 2022 commencent le 15 février auprès de Daniel Monnier ■





Union Nationale des Combattants

Qui sommes nous ?

L'UNC est une association solide forgée dans les tranchées de 1917. Une de ses missions est de maintenir et développer les liens de camaraderie. Elle défend les intérêts de ses adhérents, écoute, accueille, conseille et aide ses membres dans l'action sociale, juridique, la reconversion, la constitution des dossiers administratifs.

Qui peut adhérer ?

- Ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants
- Militaires des forces armées Françaises d'active et de réserve.
- Personnes civiles ayant participé aux opérations de guerre, de maintien de l'ordre, de missions humanitaires au sein d'unités Françaises.
- Conjoint ou parents en ligne directe d'un combattant mort pour la France.
- Tout militaire ayant servi sous le drapeau Français en temps de paix.
- Membres associés : Soldat de France (Sapeur Pompier – Forces de police – Croix rouge – Protection civile – Souvenir Français – les élus)

Qui contacter ?

Monsieur Gaëtan BERRUE - Président : email : tberrue@club-internet.fr

Commémoration du jour anniversaire de l'armistice de 1918.

Ce 11 novembre a été célébré dans des conditions particulières en raison des mesures de confinement. Mr OUDAERT, maire de la commune, un adjoint, le président de l'UNC locale et trois porte-drapeaux ont participé à cette commémoration.

Deux gerbes furent déposées au monument aux morts, dont une offerte par la municipalité. Les cloches de l'église du Gâvre, sonnante à toute volée, ont clôturé cette cérémonie émouvante car marquée par l'absence contrainte de participant.

Le traditionnel repas de cohésion a été reporté.

En cette fin d'année, les membres de l'UNC ont une pensée particulière pour tous les militaires décédés en opération en 2020. ■



Cérémonie du 11 novembre

Club de la forêt - Génération Mouvement

Cette année 2020 fut pour tous une année très difficile.

En ce qui concerne le Club de La Forêt, aucune sortie, aucune animation ni rencontre bimensuelle : les conditions sanitaires et les mesures de distanciation ne nous ont pas permis de disposer de la salle du Puits (16 personnes maximum).

Seuls la marche et le vélo, activités de plein air, ont pu reprendre au déconfinement.

Cette année, plusieurs membres actifs du club nous ont quittés : Marie-Madeleine Beaumal, Marie-Jeanne Chapeau, Madeleine Clément, et la doyenne du club Christiane Hamon à l'âge de 95 ans.

Tournons bien vite la page 2020 en espérant bientôt retrouver progressivement nos activités et un semblant de vie normale.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2021 ■



Christiane Hamon lors de ses 90 ans

Bibliothèque de la Forêt aux Livres

L'année 2020 est passée très vite ! Avec les deux périodes de confinement, la réouverture avec la mise en place d'un protocole sanitaire, la bibliothèque a été fermée une partie de l'année pour notre plus grand regret. Cependant les bénévoles sont restés mobilisés et actifs ! De nombreuses nouveautés ont été achetées, et surtout une partie de nos bénévoles est allée à la Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique afin de renouveler plus de 400 ouvrages pour notre bibliothèque !!

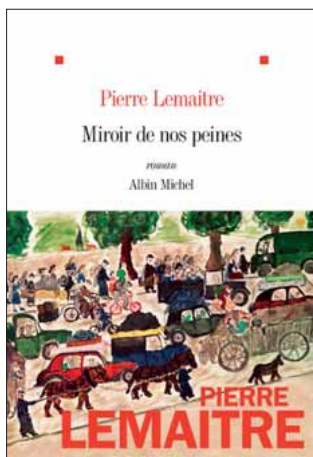


Les bénévoles à la BDLA

Voici quelques nouveautés qui vous attendent :

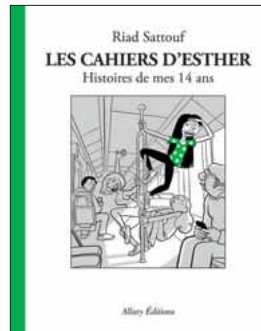


- « Là où chantent les écrevisses » de Delia OWENS : Pendant des années, les rumeurs les plus folles ont couru sur « la fille des marais » de Barkley Cove, une petite ville de Caroline du Nord. Pourtant, Kya n'est pas cette fille sauvage et analphabète que tous imaginent et craignent...

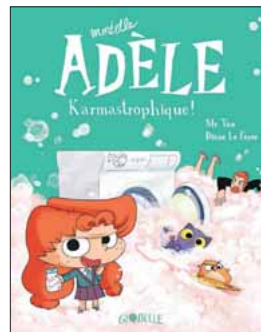


- « Miroir de nos peines » de Pierre LEMAITRE. Secret de famille, récit puissant, rebondissements, le talent de Pierre LEMAITRE est ici à son sommet.

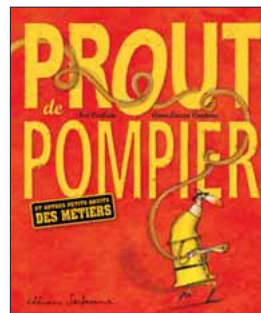
Et pour les enfants :



- Les cahiers d'Esther. Histoire de mes 14 ans de Riad Sattouf



- Mortelle Adèle Tome 17 Karmastrophique !



- Proud de pompier et beaucoup d'autres encore...

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, que ce soit pour lire ou bien vous investir en tant que bénévoles. Au plaisir de vous retrouver les mercredis et dimanches de 10h à 12h.

Suivez notre actualité sur Facebook : Bibliothèque de la forêt aux livres. ■



Remise de la médaille de la ville à Roseline Brin

Roseline est arrivée au Gâvre en 1981. Après avoir été conseillère municipale de 2001 à 2008, elle devient adjointe aux affaires sociales lors de son 2^e mandat auprès de Jean-Philippe COMBE. Entre 2014 et 2020, elle siégeait de nouveau au centre communal d'action sociale. Mais son engagement pour la commune ne s'arrête pas là !

Roseline participe au Téléthon depuis 20 ans et est actuellement présidente de l'association gâvraise. Elle est également membre du club de football et trésorière depuis 2012. Et pour finir, elle est adhérente et investie au sein de l'association « du petit patrimoine des Rôtys » depuis sa création. C'est pour tout cet engagement que Roseline a reçu la médaille de la Ville du Gâvre le 12 décembre dernier. ■



Roselyne Brin, accompagnée de son mari Dominique, reçoit la médaille de la ville par M. le Maire

Secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie du Gâvre est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h. ■

La Poste

Le bureau de Poste au Gâvre est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h.

Levée du courrier : du lundi au vendredi à 15h30, samedi à 11h30. ■

Recensement reporté

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022, après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP).

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. ■



ALSH Municipal

Au centre de loisirs, petits et grands peuvent développer leur créativité et expérimenter la vie collective en s'amusant autour des activités proposées.

L'équipe d'animation vous a concocté un petit programme riche en couleurs pour les prochains mercredis. A la rentrée de janvier, nous allons réaliser sur plusieurs semaines, un petit film d'animation à partir du « stop motion ». C'est une technique qui va permettre de créer du mouvement à partir d'objets initialement immobiles. Elle consiste donc à créer le déplacement des personnages ou d'objets d'un point à un autre.

Nous réaliserons le décor, la prise de photos et une partie du montage. Un intervenant viendra nous aider.

Nous vous y attendons nombreux ! ■



Permis de construire 2020

SIMON Pascal et Christine 3 La Maillardais
TEMIZKAN Omer 5 rue Villa Maria
ROUAUD Christopher et LUBERT Enola Les Prés de l'Etang
BROSSET Henri et Isabelle 29 rue Maurice Briand
PHILIPPEAU Loann La Grée - 5 ter rue de la Chesnaie
CIPPICIANI Alain et MUGGEO Allison 21 bis route de Conquereuil
CHAIGNON Ludovic et Elodie 24 rue Maurice Briand
AIRIAU Yves-Marie et Nathalie La Piquetterie
MOISAN Gaël 30 rue de l'Etang
DUPAS Sébastien et JUHEL Gwennoline 28 rue de l'Etang
LEVESQUE Jeremie et ROBERT Amandine 3 rue Villa Maria
PENHOAT Franchesca 2 rue Villa Maria
TESSIER Justine Les Jardins du Pré Bizeul 3 rue Arthur de Richemont
CHARREYRE Lucas et LELOUP Fanny 4 rue Villa Maria
LIVET Yohan et JUTEL Christelle 52 La Roberdais
GAUDIN David et RUBY Anne-Charlotte 24 rue de l'Etang
GOUBELY Mikaël et GRONDIN-GOUBELY Michaël 5 C rue du Martrais
LEFORT Hermann et Delphine 5 D rue du Martrais
GAUTREAU Nicolas et HASOYAN Zina 6 rue Villa Maria
JACQ Steven et SALLOT Carmen 39 La Roberdais
KERVICHE Steven Les Rotys - 1 rue des Loges
SIMENOFF Magali 5 La Roberdais
FLEURY Cédric et TAUGAIN Delphine Les Jardins du Pré Bizeul 1 rue Arthur de Richemont
GVAUD Guillaume Les Rotys - 1 bis rue des Loges

Parcours des Invisibles : les résidents du Martrais à l'honneur !

En cette fin d'année rendue quelque peu morose par le confinement, la rue du stade, le long du chaudiou, s'est parée d'affiches colorées! Ces taches de couleurs porteuses de messages ont dû certainement interpeller plus d'un habitant ! Non, il ne s'agissait pas d'un affichage sauvage mais d'une action culturelle portée par la Communauté de Communes dans le cadre du Projet Culturel de Territoire ! Cette démarche originale baptisée « PARCOURS DES INVISIBLES » a été initiée par l'écrivain Rémi CHECCHETTO. A l'occasion d'ateliers et d'entretiens, l'artiste a recueilli les paroles et les ressentis, les envies et les rêves nés lors de la période du premier confinement auprès de résidents de structures médicosociales, de jeunes et d'habitants du territoire. Associés à ce projet, quelques résidents du Foyer du MARTRAIS se sont livrés en confiant leurs vécus. Rémi CHECCHETTO a compilé un recueil avec l'ensemble de tous ces riches et émouvants témoignages. Pour rendre visibles ces vécus partagés, un affichage urbain éphémère a été réalisé sur les 4 communes du territoire, dévoilant aux habitants impressions, émotions et ressentis vécus au cours du confinement.

Au Gâvre, c'est au côté de Rémi CHECCHETTO que les résidents du Martrais ont été à l'honneur lors de l'inauguration qui s'est déroulée le vendredi 18 décembre, en présence, de l'adjointe Claudie Mercier, de Cécile Richet et Laurence Canal membres de la commission Culture : devenus cette fois bien visibles, la commune remercie chaleureusement les résidents du Martrais pour leur participation !

Nouveaux artisans, nouveaux commerçants

Vous êtes artisan ou commerçant, venez de démarrer votre entreprise et souhaitez vous faire connaître des Gâvrais ? N'hésitez-pas à nous contacter bulletinmunicipal@legavre.fr

Cap Ailleurs

Je me présente, je suis Frédérique Nicolas, j'ai 40 ans, je suis mariée, j'ai deux enfants. Je suis installée au Gâvre depuis plus de 10 ans. J'y ai une vie sociale et associative riche. Il est important pour moi de participer à la mise en valeur et l'animation de la commune.

J'ai travaillé pendant 12 ans dans le secteur du voyage, tout d'abord à la production de voyages et séjours chez un autocariste puis en tant que conseillère et vendeuse en agence de voyages.

Aujourd'hui, je suis assistante administrative depuis trois ans mais la passion de la création de voyages m'a rattrapée et m'a donné envie de monter mon entreprise.

C'est un véritable service à la carte puisque c'est vous qui décidez de tout et je m'occupe des recherches pour répondre à vos envies d'évasion personnalisées. Pour cela, je vous demande de me donner vos critères par téléphone

ou par mail: dates, lieu, durée, type de transport, type d'hébergement, restauration, excursions, location de véhicules...et bien sûr votre budget, mon but étant de proposer des prestations de qualité correspondant à vos exigences, à des prix qui vous correspondent.

Les avantages de prévoir ses vacances avec moi permet de ne pas perdre son temps à se rendre en agence de voyages et d'attendre son tour, de ne pas perdre patience et encore une fois son temps à chercher sur internet et de risquer d'être déçu. Les vacances, chacun les attend avec impatience. Il faut qu'elles soient réussies!

«Cap Ailleurs, c'est du temps pour vous». Du temps avant, pendant et après. Il est temps de penser à vous.

Je serai heureuse d'organiser vos week-ends, courts, moyens ou longs séjours farniente, sportifs ou découvertes.

Vos vacances ! Des vacances uniques !

A bientôt !





Etat civil

Naissances de 2020

10 janvier	HIDÉE Quentin	23 route de la Maillardais
25 janvier	POTIN DIVARD Joyce	La Noé Grée - 3 rue des Landes
04 février	JÉHANNO Mahé	Le Clos des Jarrys - 1 rue La Recouvrance
15 mars	PAGES MASSE Constance	Les Rotys - 10 rue de la Forge
14 avril	ORTION Mia	La Grande Prairie - 4 rue Pierre Bioret
04 mai	THIBAUT Noé	La Coulée
12 juin	GEORGES Thaïs	34 route de Conquereuil
16 juin	COUFFIN Ruben	25 La Butte Rossard
16 juin	VINCENT-SULLY Shaihannah	La Coulée
19 juillet	GBALE Thyam	Le Gâvre
02 août	GEORGELIN Nina	La Piquetterie
02 août	GEORGELIN Tim	La Piquetterie
18 août	PAQUET Löwen	Villeneuve
22 août	ALLAIS Liska	La Grande Prairie - 7 rue Pierre de Dreux
02 septembre	VRIGNAUD Lucas	La Coulée
13 septembre	GENDRAUD Willow	La Grée - 5 bis rue de la Chesnaie
14 octobre	ESSEUL PHILLIPOT Noé	6 Le Vieux Chemin
30 octobre	JANNEAU Zorhan	36 route de la Maillardais
6 novembre	ROCHER Talia	2 La Butte Rossard
24 novembre	ALLOU Lyam	1 rue de la Croix Rouge
11 décembre	LECLANCHE Nao	3 rue de l'Eglise

Nous avons également réceptionné 2 avis de naissance dont les parents ne souhaitent pas la publication.

Mariages 2020

25 janvier	GRAMONT Céline , Les Rotys - 22 rue des Loges et MICHEL Nicolas , Les Rotys - 22 rue des Loges
22 août	ROCHELLE Lucie , 7 rue du Faux La Chaussée - BLAIN et BRIAND Manuel , 7 rue du Faux La Chaussée - BLAIN
12 décembre	BERRUÉ Diane , 3 La Roberdais et HAURAY Maxime , 3 La Roberdais

Décès 2020

04 janvier	LEMÉE Jean-Luc , 56 ans, La Noé Grée - 1 ter rue des Landes
09 février	GAGNARD épouse MEREL Eliane , 95 ans, 44 La Maillardais
25 février	GAVAUD Alain , 56 ans, Les Rotys - 8 rue des Loges
02 mars	ROUAUD épouse BEAUMAL Marie Madeleine , 76 ans, La Grée - 12 bis rue de la Chesnaie
19 mars	PATTEJOIE veuve CLÉMENT Madeleine , 86 ans, 10 La Maillardais
11 avril	LE MENÉ Jean , 86 ans, (1 Grande Rue) Maison de retraite Blain
27 avril	VERGER Marie Jeanne épouse CHAPEAU , 68 ans, L'Anglechais - 4 impasse du Plein
30 avril	MONDAIN Thierry , 58 ans, Les Rotys - 15 rue des Loges
02 mai	ROUAUD Joël , 60 ans, L'Anglechais - 18 route de Blain
15 juin	ANGER Philippe , 64 ans, 8 bis résidence de la Croix Rouge
22 juin	JAFFRÉ Thierry , 59 ans, L'Anglechais - 4 route de Blain
30 juin	LUCAS Bénédicte épouse KHOUMERI , 37 ans, 43 Grande Rue
17 juillet	PÉRALME Jacky , 72 ans, 10 Grande Rue
31 juillet	VACHER Joël , 71 ans, 15 rue des Martrais
14 août	COLLARD Pierre , 94 ans, 1 impasse du Moulin
10 novembre	ROUAUD veuve HAMON Christiane , 95 ans, 2 rue Basse

Opération plantation 1 Gâvrais / 1 arbre

Habituellement programmée en novembre, l'opération « Un Gâvrais, un arbre » qui vise à sensibiliser les familles à la nature n'a pas pu avoir lieu en raison du second confinement. Qu'à cela ne tienne ! Les enfants nés depuis novembre 2019 et leurs familles seront conviés pour leur plantation dès que la situation sanitaire le permettra. Nouveauté pour eux : ce seront des fruitiers que leurs parents auront la charge de planter, aux abords de la salle du Pontrais. De belles récoltes en perspective pour ces futurs petits jardiniers ! ■

Ecole Charles Perron

L'école Charles Perron fait son cinéma.

L'école publique Charles Perron a accueilli à la rentrée 147 élèves répartis en 6 classes. Deux enseignants ont rejoint l'équipe : M. Durand, titulaire remplaçant rattaché à l'école, et M^{me} Gasnier qui assure les compléments de 2 enseignantes. M^{me} Gasnier était titulaire remplaçante rattachée à notre école l'an dernier et connaissait donc déjà bien l'équipe et les élèves à la rentrée. Les effectifs se répartissent comme suit : TPS-PS-MS à 22 élèves avec M^{me} Martin et M^{me} Rouaud (ATSEM), MS-GS à 22 élèves avec M^{me} Guéret, M^{me} Gasnier et M^{me} Le Corvec (ATSEM), CP-CE1 à 26 élèves avec M^{me} Ollivier, CE1-CE2 à 26 élèves avec M^{me} David, CE2-CM1 à 25 élèves avec M^{me} Meneau et CM2 à 26 élèves avec M^{me} Barban et M^{me} Gasnier.

Cette année, toutes les classes travaillent sur le thème du cinéma. Ce thème est abordé en lecture, écriture, arts visuels, poésie, chants... Tous les élèves devraient aller trois fois dans l'année au cinéma de Blain, la première séance ayant été reportée suite au confinement de novembre/décembre.

Les 2 classes maternelles participeront à la semaine de la maternelle du 17 au 21 mai. Le thème sera « L'école maternelle, une école qui compte ».

Les élèves de CE2-CM1 et de CM2 découvriront la musique grâce à l'association Musique et Danse. Ces interventions sont financées par la municipalité. Ils iront voir un spectacle en février 2021 lié à ce projet. Beaucoup de projets (basket, piscine, bibliothèque, La Fama....) ont été suspendus du fait du contexte actuel mais ils reprendront dès que possible.

Nous tenons à souligner l'importance des actions menées par l'amicale pour financer nos projets et soutenir nos actions. Cette année particulière est marquée par le manque d'événements possibles à organiser. Nous espérons que la fête de la jeunesse pourra avoir lieu en juin 2021.

Pour inscrire votre enfant à l'école Charles Perron, contactez la directrice de l'école M^{me} BARBAN au 02.40.51.26.66 (le midi, le soir après l'école ou le jeudi) ou par mail : ce.0441044w@ac-nantes.fr.

Pour les inscriptions des futurs PS (enfants nés en 2018), les portes ouvertes ayant habituellement lieu en janvier, afin de présenter l'école aux nouvelles familles, ne pourront se tenir. Merci donc de contacter l'école dès que possible.

Toute l'équipe éducative de l'école Charles Perron vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 ! ■



Dans un premier temps, merci aux parents de l'école pour leur participation importante aux dernières élections de représentants de parents d'élèves.

Malgré la situation sanitaire qui complique les échanges, nous sommes toujours à votre écoute pour répondre à vos interrogations et remarques sur le fonctionnement de l'école Charles Perron.

Pour nous contacter, vous pouvez mettre un mot dans la boîte aux lettres située à côté du portail de l'entrée de l'école ou envoyer un mail à l'adresse suivante : parentselevescperron@gmail.com

En espérant que la situation sanitaire permettra à nos enfants de pouvoir terminer l'année scolaire dans de meilleures conditions, nous vous souhaitons une très bonne année 2021.

Les représentants de parents d'élèves.

CCAS

Une nouvelle formule en 2020 pour le repas des aînés

Depuis plusieurs années, traditionnellement au mois de Novembre se tient le repas des aînés. L'équipe municipale partage un moment convivial avec les personnes de plus de 70 ans de la commune. Malheureusement cette année, en raison de la crise sanitaire actuelle, ce moment n'a pas eu lieu dans sa forme habituelle.

C'est pourquoi les membres du CCAS ont réfléchi à une autre formule pour permettre de maintenir ce lien avec nos aînés.

Le choix s'est orienté vers un bon cadeau à valider chez nos commerçants, L'Orée du Gâvre, Le Fournil du Gâvre et l'Auberge de la Forêt. Chaque personne de plus de 70 ans peut choisir la formule qu'il souhaite.

À défaut d'avoir été ensemble physiquement, nous l'avons été au moins par la pensée. En espérant que nous pourrions faire



Remise du cadeau avec M. Merel (Crédit photo C. Bidaud)

mieux l'an prochain et que nous pourrions de nouveau profiter ensemble.

Un colis a été livré pour les 13 aînés en maison de retraite.

Petit clin d'œil à nos doyens, M. Merel Donatien 98 ans et à M^{me} André Marie-Thérèse 99 ans.

Cette année nous accueillons 14 nouveaux aînés sur la commune. >>>

>>> Besoin d'aide ?

Le rôle du CCAS est de prendre en compte la situation singulière de chacun dès l'accueil, de collecter des informations nécessaires pour pouvoir proposer au demandeur une réponse adaptée et aidante. Comme sur de nombreux sujets, l'agent veille à maintenir une discrétion lors de l'accueil des personnes. La présentation des situations aux membres du CCAS est anonyme.

Le CCAS accompagne la personne dans ses démarches et l'oriente si nécessaire vers les structures compétentes (Assistante sociale de l'Espace Départemental des Solidarités de Blain, associations caritatives de proximité...) afin d'apporter une réponse au plus juste des besoins de la famille, de la personne isolée, de la personne âgée ou en situation de handicap...

Le CCAS peut répondre de manière réactive à des soucis financiers par exemple, fournir des aides alimentaires d'urgence (bon d'achat) qui peuvent se décider rapidement en accord avec l'adjoint aux affaires sociales. Face à une situation plus complexe, le CCAS se réunit pour étudier et répondre aux demandes financières plus conséquentes mais aussi pour envisager avec la personne un accompagnement adapté.

Besoin d'aide, d'un conseil n'attendez pas que la situation devienne critique. Le CCAS peut vous conseiller, vous orienter et avec vous trouver des solutions.

Vous pouvez contacter La Mairie : 20 Grande rue Le Gâvre - 02.40.51.26.18



Ecole Saint Pierre

Depuis la rentrée, l'école Saint-Pierre est partie à la découverte des océans !

Durant toute l'année, ce thème sera notre guide pour sensibiliser les enfants à la protection des milieux qui nous entourent. Découvrir, la faune, la flore, les différents modes de déplacements, les activités maritimes, autant de sujets qui passionnent les enfants des plus petits aux plus grands !

Le Vendée Globe nous offre une belle entrée en matière, chacun suit attentivement le classement de certains navigateurs, un beau projet qui permet de travailler différemment de nombreux domaines d'apprentissages (géographie, français, mathématiques, histoire, arts visuels...) support beaucoup plus motivant que les manuels !

Depuis la rentrée, la vie de l'école est ponctuée de rencontres, de projets variés car, même si l'épidémie et le nouveau protocole nous freinent, l'école reste un lieu privilégié de découvertes.

En septembre, le père Frédéric, curé de notre paroisse, a répondu présent à notre invitation. Nous avons fait sa connaissance et c'est avec une grande simplicité qu'il nous a parlé de sa mission, en quoi consistait sa vie de prêtre. Les enfants ont pu poser de nombreuses questions, aucune n'est restée sans réponse, ce fut un beau moment de partage et d'échanges.

Après les vacances de la Toussaint, une infirmière est gentiment venue nous expliquer l'importance des gestes barrières et de l'utilité de mettre des masques dès le CP ; cette rencontre a été très constructive, cela a permis de lever quelques inquiétudes, de poser toutes les questions. Les enfants ont pris très au sérieux leur responsabilité et acceptent avec beaucoup de courage cette nouvelle contrainte.

En décembre, comme tous, nous avons attendu Noël, une parenthèse magique que chacun a pu préparer avec entrain.



Cette année, pas de grand spectacle, mais des ateliers bricolages ont été organisés.

Un goûter fut partagé pour clôturer l'année 2020 sans oublier la visite du père Noël qui n'avait pas oublié d'apporter un cadeau pour chaque enfant !

Pour 2021, si les conditions sanitaires s'assouplissent, nous espérons que les CE2, CM1, CM2 pourront partir en classe de découverte à la mer (projet déjà prévu l'an dernier et reporté).

Nous devons également accueillir Sarah, intervenante musique ; en mai, une journée sportive est prévue...

Si le protocole nous le permet en février, c'est avec un grand plaisir que toute l'équipe vous accueillera pour découvrir notre école. « Petite par la taille mais grande par son dynamisme et ses projets ! »

Venez nombreux le samedi 6 février 2021 de 10h à 12h.

Cette matinée sera l'occasion, pour les parents de l'école comme pour ceux de l'extérieur, de visiter les classes, de découvrir les activités faites par les enfants et de nous rencontrer.

Toute l'équipe de l'école Saint-Pierre vous souhaite à tous une belle année 2021 !

Quelques informations : Depuis la rentrée de septembre 2020, nos élèves sont répartis en trois classes de 18 élèves en moyenne. Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à aller voir notre site internet :

<https://ecolesaintpierredugavre.wordpress.com/>

et à nous contacter au 09.86.16.96.39

ou par mail à ec.gavre.st-pierre@ec44.fr



Paroisse Notre dame de la paix sur Isac

Bonne et heureuse année 2021 !

Comme pour chacun, l'année 2020 a été particulière pour la paroisse.

Pendant les périodes de confinement, les messes n'ont pas été célébrées ; des baptêmes, mariages, confirmations ont été reportés. Les sépultures se sont déroulées avec un nombre limité de participants, moments difficiles à vivre pour les familles. Mais les églises sont restées ouvertes.

Comme dans tous les lieux recevant du « public », des protocoles sanitaires ont été mis en place pour les différentes cérémonies, afin de se protéger et de protéger les autres.

L'équipe d'animation paroissiale, autour des prêtres, a évolué : Joanne Fulton, responsable des baptêmes et de l'éveil à la Foi, et Florence Fourré chargée de la pastorale des Jeunes, ont été appelées à une mission diocésaine ; mais Florence garde la responsabilité de la catéchèse primaire. Nelly Gérard a pris sa retraite, mais elle reste bénévolement assistante paroissiale.

Jean-Régis Lechat, nouveau responsable des baptêmes, a établi le calendrier des baptêmes 2021 : des feuillets sont disponibles dans l'église sur l'étagère de presse et il est affiché sur le panneau extérieur.

Depuis le 1er octobre, l'accueil du public au centre paroissial est ouvert seulement le matin de 9h à 12h, tous les jours (sauf dimanches et jours fériés). L'accueil téléphonique est assuré toute la journée, même pendant les périodes de confinement.

Meilleurs vœux à chacun !

Centre paroissial :
14-16 rue Bizeul Blain
tel 02 40 79 00 58
E-Mail secteur.blain@wanadoo.fr

*Bernard Brunet, Moïsette Macor,
Chantal Tardivel : responsables de la
CCL (Communauté Chrétienne Locale)*
Le Gâvre ■

DÉCLICS : Ensemble pour le climat

Déclics, c'est une manière libre et accessible à tous d'agir concrètement pour le climat. Comment ? En participant, seul ou en équipe, à des défis pour réduire sa facture énergétique, découvrir d'autres façons de consommer, de s'alimenter, se déplacer ou encore réduire ses déchets !

A chacun son défi !

- Vous aimez apprendre et échanger en vous amusant ?
- Vous souhaitez agir au quotidien et à votre échelle pour l'environnement ?
- Vous souhaitez réduire votre facture énergétique et votre empreinte écologique ?
- Vous êtes citoyen engagé et vous voulez faire bouger votre quartier/collectivité ?

Lancez-vous dans Déclics !

Déclics vous accompagne vers plus de sobriété. En plus des ateliers et des formations organisés par les animateurs locaux, vous disposez d'un site web pour :

- Suivre vos consommations et bénéficier de conseils pour progresser,
- échanger avec la communauté Déclics et participer à des défis près de chez vous,
- vous informer sur les actualités et les événements de la transition écologique de votre territoire.

Inscrivez-vous dès maintenant sur :

https://defis-declis.org/fr/mes-defis/Defis_Declis_nord44/

Vous souhaitez obtenir plus d'informations ?

Contactez-nous au **02 40 14 59 00** ou par mail defi-faep44@civam.org ■





Le Conseil de Développement se renouvelle : rejoignez-le !

Imaginons et construisons ensemble l'avenir de notre territoire ! Étudiants, actifs, entrepreneurs, membres associatifs, retraités... Vous avez envie de contribuer aux réflexions qui motivent les politiques publiques ? De participer activement et utilement à la vie de notre territoire ? Rejoignez le Conseil de Développement !

Cette année, les élus communautaires ont décidé de faire perdurer le Conseil de Développement (CD) et ont affirmé leur volonté d'associer davantage les acteurs de la société civile aux politiques publiques du territoire.

Réflexion sur l'avenir

La situation sanitaire actuelle a quelque peu perturbé le fonctionnement du CD, toutefois l'année 2020 a permis aux membres de cette instance de réfléchir à son avenir. L'objectif : un CD encore plus participatif et efficient.

Au cours de l'année 2020, les habitants membres du CD ont participé à de multiples projets territoriaux tels que :

- Le « Plan destination Canal » piloté par le département et l'intercommunalité pour le réaménagement du Port de Blain,
- Le suivi du Projet Culturel de Territoire,
- La représentation de la voix citoyenne au Conseil d'exploitation des déchets,
- Le programme européen Leader et son soutien aux projets émergents sur le territoire.

Pour 2021, le CD maintiendra son engagement dans les projets précédemment cités et envisage de s'investir également dans :

- L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour redynamiser le Pays de Blain et ses centres-bourgs,
- Une réflexion sur la transition écologique,

Mais aussi dans des domaines qui vous tiendront à cœur et qui concernent l'actualité du Pays de Blain !

Unique instance de démocratie participative à l'échelle de l'intercommunalité

Alors que sur le territoire de nombreux projets sont en cours, alors que les élus affichent une volonté d'y associer les citoyens, il est important que les membres de la société civile (habitants, associations, commerçants, artisans...) soient les plus nombreux possibles à rejoindre le Conseil de Développement.

Pour candidater

Adressez votre demande par courrier à

Conseil de Développement de la Région de Blain
1 avenue de la Gare 44130 BLAIN

ou par mail à : conseildedeveloppement@cc-regionblain.fr

Le courrier doit comprendre la fiche de candidature (téléchargeable sur pays-de-blain.com) qui permettra entre autres de connaître vos motivations à intégrer le Conseil de Développement.

Rencontre avec Pierre-Yves DEBARRE, membre du Conseil de Développement de la Région de Blain depuis 2020.

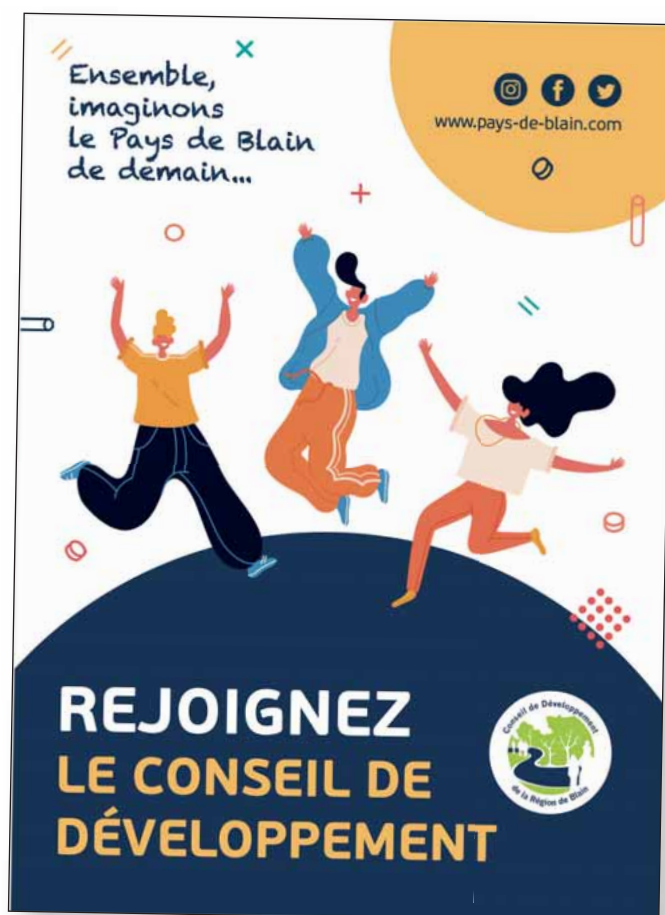
« À 37 ans et après un parcours professionnel sur des postes à haut niveau de responsabilités, j'ai souhaité donner une dimension territoriale à mes projets professionnels et personnels.

Je me suis installé sur le territoire de la Communauté de Communes et j'y ai domicilié mon entreprise.

Intégrer le CD, c'est l'occasion d'être utile, de m'intéresser aux sujets importants du territoire, de nouer des relations humaines, de contribuer à faire émerger, traduire et construire une forme d'expression collective citoyenne.

Comme le dit Voltaire « Il faut cultiver notre jardin », alors, cultivons ensemble notre territoire, rejoignez le CD ! »

Pour en savoir plus sur le CD rendez-vous sur : www.pays-de-blain.com





Député Yves Daniel

Restons unis et solidaires pour mieux préparer demain

Deux mille vingt aura été une année bien particulière avec l'émergence d'un virus alors inconnu, à l'origine de la crise sanitaire que nous vivons. Confinement, déconfinement puis mise en place progressive de mesures visant à protéger en priorité notre système hospitalier, fragilisé, ont rythmé notre quotidien. En conséquence, nous avons dû nous organiser pour assurer le fonctionnement de notre société grâce aux mesures gouvernementales, aux nouvelles technologies numériques, à l'adaptabilité de chacun de ses acteurs mais surtout, grâce au dévouement, à la volonté et au courage des acteurs de première ligne que sont les professionnels de santé, des services à la personne, de l'école, de l'agriculture, des commerces ou encore de la propreté.

A l'heure à laquelle est rédigé cet article, nous ne connaissons ni l'évolution de la crise sanitaire ni l'ensemble de ses impacts sur les plans social, économique, environnemental et de la santé. Nous sommes donc tenus de rester collectivement attentifs et prêts à réagir.

Avec mes collègues parlementaires, nous avons travaillé depuis le début de cette crise en lien étroit avec les acteurs de nos territoires respectifs pour faire remonter au plus haut niveau les besoins et les bonnes pratiques. Nous avons enchaîné visio et audio conférences pendant le confinement avant de retourner siéger à l'Assemblée nationale dès le mois de Mai. Nos travaux se sont bien évidemment

concentrés sur les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et celles pour financer l'impact de la crise. C'est dans ce contexte particulier que se sont déroulés cette année les débats sur le budget de la Nation avec une part importante dédiée au Plan de relance de 100 milliards€ pour sauver les entreprises, les emplois mais aussi les services à la population et permettre ainsi de maintenir, même si c'est parfois compliqué, la vie et le lien social.

Certains sujets ont évidemment été reportés mais font toujours partie des réformes importantes que je souhaite prioritairement voir aboutir :

- **La loi Grand Age et Autonomie** qui permettra de valoriser et mieux organiser les services aux seniors et personnes dépendantes (services de soins de suite, services d'aide et de maintien à domicile etc.).
- **La Loi 3D**, pour Déconcentration, Différenciation et Décentralisation, dont j'attends qu'elle valorise l'engagement des élus locaux et des acteurs du quotidien sur les territoires en tenant compte des particularités et des spécificités de nos régions. Cette loi, qui entend assouplir les relations entre l'Etat et les territoires, doit s'appuyer sur un binôme Maire-Préfet afin de bâtir de nouveaux équilibres dans les pouvoirs et les responsabilités : un intérêt indéniable pour les élus locaux et les collectivités territoriales.

■ **La Réforme des Retraites**, pour une retraite plus juste et plus équitable tenant compte de la situation de celles et ceux, plus particulièrement les femmes, qui sont les plus pénalisés dans leurs parcours professionnel et personnel, ce qui les contraint à percevoir de trop petites retraites, en dessous du seuil de pauvreté.

Je souhaite également soutenir l'action des maires et des élus dans leur nouveau mandat, particulièrement face à des difficultés comme la montée de la violence à leur rencontre, la montée des radicalités et celle de l'individualisme. Nous sommes confrontés à un problème de fragilisation de nos valeurs : les valeurs de la République et de la Démocratie. Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité sont les socles qui offrent à chaque citoyen la possibilité de choisir son parcours de vie ou encore sa religion, de bénéficier de droits sans omettre ses devoirs et tout cela dans le respect des autres. Seul le respect de ces valeurs fondamentales permet de construire une société de confiance pour assurer ce que nous appelons le vivre-ensemble et ainsi affronter, dans l'unité, les crises qui nous frappent : sanitaires, économiques et terroristes. Ce sont ces valeurs que je veux défendre pour donner à notre jeunesse l'espoir d'un monde plus apaisé et plus tolérant. Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2021 !

Yves DANIEL, député ■

Soutenons l'économie locale !

Acheter local, c'est vivre sa commune et donner les atouts au territoire pour construire demain !

Retrouvez sur le site du Pays de Blain :

- la carte interactive qui vous indiquera tous les commerces ouverts, toutes les initiatives de « click & collect », vente à emporter, les producteurs...
- la liste des créateurs et artisans, qui vous permettra de trouver votre nouveau sac ou des bijoux !

Rendez-vous sur : www.pays-de-blain.com

Et retrouvez la liste de tous les professionnels de la commune sur www.legavre.fr (vie pratique / entreprises) ■



CHS Blain

L'accueil Familial Thérapeutique Adulte recrute

Le Centre Hospitalier Spécialisé de Blain souhaite recruter des familles d'accueil thérapeutiques afin d'étoffer son offre de soins, et sollicite votre aide.

Le travail d'une famille d'accueil consiste à accueillir à son domicile un patient adulte stabilisé sur le plan psychiatrique, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Les patients placés en famille d'accueil sont suffisamment stabilisés pour ne plus relever d'une hospitalisation en psychiatrie mais nécessitent un cadre contenant et sécurisant, un accompagnement au quotidien.

Le service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes travaille actuellement avec le concours de 91 familles d'accueil recrutées principalement sur le département de Loire-Atlantique.

Les familles d'accueil sont employées par le C.H.S. de Blain sous contrat de droit public, avec une rémunération, des formations continues, et des droits à congés. Elles bénéficient d'un soutien très rapproché par une équipe pluridisciplinaire (médecin psychiatre, psychologue, infirmier...). Nos patients sont suivis par les dispositifs habituels de psychiatrie (consultations, hôpitaux de jour, etc.)

Centre Hospitalier Spécialisé de Blain - Tél. 02 40 51 51 51 ■

Soliha

Objets malins et accessoires innovants au service des seniors

Faciliter son quotidien et poursuivre ses activités : cuisiner, jardiner, lire, se déplacer...

Cela devient possible !

Profitez d'un accompagnement personnalisé par un ergothérapeute à votre domicile pour trouver l'objet adapté à vos besoins !



- Informations et conseils
- Essais et démonstrations à domicile
- Recherche de financements
- Aide à la prise en main



Nos +

- Des ergothérapeutes, diplômés d'Etat, à votre écoute
- Un service GRATUIT sans but commercial
- SOLIHA, association Loi 1901, travaillant au sein d'un réseau d'acteurs médico-sociaux

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

02 40 44 99 52

ADT

Depuis plus de 40 ans, ADT 44 a pour vocation l'aide à la personne et le service à domicile. Elle intervient auprès de tous : personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles, enfants, aidants.

Nos professionnels interviennent au domicile des usagers afin d'aider et soutenir les personnes dans la gestion du quotidien (ménage, repassage, aide aux repas, garde d'enfants...), les actes essentiels de la vie (aide aux transferts, à la toilette, aux levers et couchers, à la prise de repas, aide au répit...).

La Responsable de Secteur procède à une étude et une évaluation personnalisées permettant d'apporter une réponse adaptée aux besoins et attentes des personnes accompagnées.

Quelle que soit la situation de l'usager, elle conseille, évalue les besoins, aide à constituer le dossier et assure la mise en place et le suivi des interventions.

CONTACT :

lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 : 02.40.51.91.17

Agence ADT Nozay, 1 rue Marie Curie

www.aideadomicilepourtous.org

adt@aideadomicilepourtous.org ■

ATRE

En 2020, ATRE a réalisé plus de 20 000 heures de travail malgré un contexte économique et sanitaire très complexe. Nos 85 salariés ont assuré leurs missions avec sérieux et application chez plus de 250 clients ! Plus d'une trentaine de salariés a retrouvé un emploi ou une formation avec l'aide de notre accompagnatrice socio-professionnelle.

Nous intervenons principalement sur des missions de nettoyage de locaux, bâtiment (peinture, bardage, entretien...), entretien d'espaces verts, ménage, repassage, restauration scolaire, animation périscolaire, aide au déménagement... Nous étudions toutes les demandes de mise à disposition car nos salariés ont des compétences très diverses et nous pouvons les former si besoin. Si les clients n'ont pas le matériel adapté pour l'intervention des salariés de ATRE (par exemple en espaces verts), ils peuvent le louer auprès de la Caisse à Outils 44.

En 2021, notre association se lance dans une grande réflexion pour développer de nouvelles activités sur le territoire, avec le souci d'être utile et d'apporter des solutions à ses habitants et ses acteurs économiques. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez en savoir plus ou si vous avez envie de nous rejoindre !

Vous recherchez un emploi depuis bien trop longtemps ? Vous n'y arrivez pas seul ?

ATRE est là pour vous accompagner : vous travaillez sur différentes missions et, en même temps, nous vous aidons à trouver une formation ou un emploi durable !

Particuliers, entreprises, associations, collectivités : vous recherchez du personnel ? Un simple coup de fil suffit !

Association ATRE - 11, Bd de la Résistance - 44130 Blain

02 40 79 19 88 - accueil@atre44.com - www.atre44.com ■

ENSEMBLE

avec nos

Commerçants & Artisans

MOUCHET
Paysage

Création - Entretien d'espaces verts
Dallage - Maçonnerie paysagère - Elagage
Clôture - Engazonnement Plantation

Bureau Expo
La Gare du Gâvre 44130 LE GÂVRE
02 40 79 07 59 - 06 68 17 92 05
www.mouchetpaysage.com

Nolwen VIVANT
06 83 11 86 08
nolwen.vivant@cobalt-immobilier.fr
10, rue du Bois Briand
44300 NANTES

Directeur de réseau

cobalt-immobilier.fr

Vente & Pose

Macor

Carrelage • Faïence • Hall d'exposition

Apprenti agréé
Chaque semaine

VENTE AUX PARTICULIERS

1, La Gare du Gâvre - 44170 VAY - 02.40.51.21.38
www.macor-carrelage.com

EURL
MAÇONNERIE GAVRAISE

PRUDHOMME Mickaël

Le Bézéral
44130 LE GÂVRE

06 83 10 80 90

micka.pru@hotmail.fr

SANI-CHAUFFE
Installations Sanitaires - Chauffage Central

- Bois - Fioul - Gaz
- Energies renouvelables
- Récupération eau de pluie
- Entretien - Dépannage - Devis

Les Rôlys - 21 Rue des Loges - 44130 LE GÂVRE
Tel: 02.53.64.91.80 - Mail: sani-chauffe@laposte.net

SESAME

PORTAIL DE CLÔTURE - PORTE DE GARAGE
VOLET - MOTORISATION

LE GAVRE 02 28 30 54 93
www.sesame-44.fr

LE SALON
Coiffure mixte

Avec ou sans rendez-vous

39, Grande Rue 44130 Le Gâvre - 02 28 05 38 19

Electricité générale

CADORELEC
Vincent Cadorel

Neuf
Rénovation
Chauffage
Domotique
Automatisme

12 rue du stade
44130 LE GÂVRE
06 71 70 02 53
cadorelec@gmail.com

Fabrice LETUTOUR
AUTO ENTREPRENEUR

MAÇONNERIE : MURET ET POSE DE PORTAILS
CHAUFFEUR D'ENGIN / CARRELAGE ET FAÏENCE
PAYSAGE : CRÉATION ET ENTRETIEN (C.E.S.U)

02 40 51 24 30
20 rue Maurice Briand - Le Gâvre

Arbres Services 44

Taille douce - Démontage - Abattage
Grimpeur - Élagueur
Travaux toutes hauteurs

Jérôme SUAUDEAU
17 rue du Chêne de la Messe - La Grée - 44130 LE GAVRE
Tel/Fax : 02 40 79 18 14 - Mobile : 06 15 15 68 80
E-mail : arbreservices44@wanadoo.fr
Site web : www.arbres-services44.com

Menuiserie Ebénisterie

Chaignon
Ludovic

Cuisines, Cloisons sèches, Isolation extérieure, Agencement sur mesure, Menuiserie Bois, Alu, PVC...

02 40 79 87 76
www.chaignon-menuiserie-ebenisterie.com
21, Les Blüchets - 30 route du Château-d'Eau - 44130 BLAIN

Poseur Agréé ALYOS®

Systèmes de plafonds tendus
Murs et plafonds tendus imprimés

Décoration d'intérieur
revêtements sols et murs
Ravalement - démolissage

6, rue de l'étang
44130 Le Gâvre 02.40.51.28.66

Sarl BRIAND
Entreprise de peinture

Ciseaux & compagnie
COIFFURE

Le GAVRE
5 rue de l'église 02 40 87 85 02

RSP
Propreté

Christophe FAYON
Directeur

45 Avenue de la Gare de Saint Joseph • 44300 NANTES
Tél. : 06 47 00 64 03
christophe.fayon@rspproprete.fr • www.rspproprete.fr

ASSISTANCE MICRO LE GAVRE

SERVICES INFORMATIQUES A DOMICILE

Thierry HARE
23 rue la Recouvrance
44130 LE GAVRE
06 85 42 57 85

elle GèRE

Assistante de Gestion à la Carte

vous assistante de confiance
Christine ERAUD
06 60 43 38 68
ellegere.assist@orange.fr

SARL LEBASTARD
8 RUE MAURICE BRIAND
44 130 LE GAVRE
TEL: 02.40.51.21.54

MENUISERIE Bois / Alu / PVC

- Parquets - Lambris
- Cloison sèche
- Volets portails motorisation

MENUISIER POSEUR

Ouverture bois, alu, PVC
Portail, volets
Lambris, Parquet
Isolation, cloisons sèches
Restauration de meubles

HOUGUET Jean-Michel
Le Bézéral 44130 LE GAVRE
06.07.13.09.58
02.40.51.26.96

ALBERGE DE LA FORÊT

La Maillardais
44130 LE GAVRE
Tel. 02 40 51 20 26
Fax 02 40 51 29 36

HOTEL le CHARME
www.alberge-forest-chauffe.fr

DRS

Travaux avec NACELLE
VRD, maçonnerie TP, électricité

Didier ROCHELLE
26 Rue du chêne de la messe
La Grée
44130 LE GAVRE
Tel / Fax 02 40 51 21 16
Port 06 24 75 44 28

CABINET VALHYPSO
Spécialisé en thérapies brèves

Valérie Maillard
Hypnothérapeute - Sophrologue
Maître praticien Reiki Usui
Conseillère en fleurs de Bach

cabinet-valhyppo@hotmail.com - 07 69 86 75 54
Je vous accueille : 14 rue du stade - 44130 Le Gâvre
Consultation à domicile possible
Facebook : @cabinet_valhyppo

Le Petit Gavrais
Bar - Tabac - Presse

Manu et Tati
Tél: 02 40 79 65 28

8 Rue de l'Eglise - 44130 LE GAVRE
02 40 51 21 16 - 06 83 10 80 90

L'Orée du Gâvre

Boulière Charcuterie Traiteur Alimentation

« Repas de famille, baptêmes, anniversaires, repas associatifs ... »
02 40 51 29 16 ou 07 60 60 22 17

Ouvert du mardi au dimanche midi
de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30
20, rue de l'église 44 130 Le Gâvre
loreedugavre@yahoo.fr

sarl lemaître tp
L'ESPRIT DE CHANTIER

10 la butte
44170 VAY
portable : 06.07.03.56.83
fixe : 02.40.79.57.98
fax : 02.40.79.39.38

lemaîtretp@orange.fr

REC'S
Rénovation Extension Construction * Solution
www.rec's.com

Etude de projet
en fonction du budget
RDV à domicile
07 82 00 65 95
recs44@yahoo.com

Maîtrise d'oeuvre
Dessinateur, Maître, Suiveur de Chantier

APPELS UTILES

AMBULANCE ROUAUD	02 40 79 03 55	ÉCOLE PRIVÉE LE GÂVRE	02 40 51 21 22	MÉDECIN LE GÂVRE	02 40 51 24 97
CANTINE AGCG	02 40 51 21 79	ÉCOLE PUBLIQUE LE GÂVRE	02 40 51 26 66	PHARMACIE LE GÂVRE	02 40 51 25 00
MÉDECIN DE GARDE	15	MAIRIE DE BLAIN	02 40 79 00 08	POMPIERS	18
CHU CHATEAUBRIANT	02 40 55 88 88	MAIRIE DU GÂVRE	02 40 51 26 18	SAMU	15
CHU NANTES	02 40 08 33 33				



Sarl BRIAND

Entreprise de peinture

Décoration d'intérieur - Revêtements sols et murs
Ravalement - Démoussage - Murs et plafonds tendus imprimés

02 40 51 28 66

8, rue Olivier Lafoux - Z.A. La Noé Grée - 44130 LE GÂVRE

sarlbriand.peinture@gmail.com



MOUCHET Paysage **MOUCHET** Service Particulier
Création et entretien d'espaces verts

BUREAU EXPO
La Gare du Gâvre - LE GÂVRE / Tél. 02 40 79 07 59
WWW.MOUCHETPAYSAGE.COM

Réduction fiscale de **50%**

Salons funéraires Couroussé

- Pompes funèbres 7j/7 - 24h/24
- Exposition et vente de monuments
- Organisation complète d'obsèques
- Transport avant et après mise en bière
- Articles funéraires
- Contrats Obsèques
- Salle de cérémonie



17 rue des Frères-Lumière - ZI Les Blûchets Nord - 44130 BLAIN

Tél. 02 40 51 35 48 - Site www.pfcourousse.fr

Offres identiques au site national
TUI l'expertise en plus!

VOTRE AGENCE DE VOYAGES
TUI
02 51 19 12 00
agencesavenay@tuifrance.fr

CHEQUE-VACANCES

HYPER U **U DRIVE**
BLAIN Du LUNDI au SAMEDI de 8h30 à 20h Minimum de commande : 50 € Vos courses préparées en **2h**

www.coursesu.com

U location **U BILLETTERIE** **U PHOTO** **U traiteui** **U SUSHI** **MARKET** **U fleurs**

www.hyperu-blain.com - Tél. 02 40 79 14 77



Menuiserie Ebénisterie
Chaignon
Ludovic

RGE LCA artisan

MENUISERIE GÉNÉRALE - CUISINE

Agencement sur mesure - Isolation extérieure
Cloison sèche - Terrasse
Pergola Bioclimatique - Parquet
Extension ossature bois - Escalier



Z.I. Les Bluchets - 30 route du Château d'eau - 44130 Blain
02 40 79 87 76 - www.chaignon-menuiserie-ebenisterie.com

menuiserie cuisine chaignon

AR Rouaud

AMBULANCE - TAXI
Ambulance - VSL - Taxi Conventionné - Minibus - TPRM

02 40 79 03 55

18 route du Château d'Eau - 44130 BLAIN